

ECONOMISEZ DE 30% à 50%
sur votre chauffage en installant dans votre
foyer, notre
Stoker Will-Burt
signé par le maître
jour, installateur, Vande
et installé par,
Aimé DesRoches
300, St-Georges, Tel. 1061

Le Nouvelliste

ZORIC TEINTURIERS
NETTOYEURS
De Luxe
1015, rue Champflour, Trois-Rivières
TEL 1005 La seule installation "au
Zoric" dans le district

DIX-SEPTIEME ANNEE.—No. 254

TROIS-RIVIERES, MARDI 31 AOUT 1937

2 SOUS LE NUMERO

LA SOCIETE DES NATIONS EST ALERTEE PAR LA CHINE

Graves accusations portées contre l'Empire du Soleil Levant

Un convoi franchit un mur en Afrique et tue trois personnes

Cape Town, Afrique-Sud, 31 (P.C.-Havas). — Trois employés de chemins de fer ont été tués et deux autres grièvement blessés, quand un convoi électrique passa à travers un mur bloquant une voie à la gare et traversa une hauteur de 30 mètres dans les bureaux de l'administration. Il n'y avait pas de passagers à bord.

Touristes qui ont connu de tristes heures

Une jeune Américaine fait le récit de scènes d'horreur dont elle fut le témoin à Changhaï.

BOMBARDEMENT

Vancouver, 31. P.C. — Les réfugiés de retour de la ville de Changhaï racontent qu'ils ont vu la bombe tomber sur la ville. Miss H. Berflung, du Minnesota, l'une des personnes arrivées hier de la zone de guerre à bord du vaisseau japonais "Heinan Maru" dit qu'elle se rappelle encore du choc qu'elle reçut quand un obus tomba sur le Changhaï Palace, le 14 août et traversa trois planchers.

"Dans le corridor il y avait des morts et des blessés. Il y en avait aussi dans les chambres. La scène était terrifiante et pour ajouter à l'horreur il y avait les strappings qui sifflaient.

Une quinzaine de jeunes américaines, qui faisaient partie d'une excursion touristique de la compagnie C. R. Shirk, de San Francisco, ont fait le récit de ce qu'elles virent à Changhaï où leur navire était arrêté prendre des réfugiés.

Miss Mary Elizabeth Bucher, fille d'un grand avocat de la Californie, raconte qu'elle était à bord du vaisseau japonais "Changhaï Maru" quand commença le bombardement du 13 août à Changhaï.

"Pendant toute la journée les réfugiés japonais envahirent le navire. Lorsque celui-ci fut bien rempli nous vîmes à l'œuvre les avions de bombardement japonais. Le feu éclatait et il se produisait des explosions. Nous avions encore vu de grands feux d'huile. Le soir c'était terriblement impressionnant car la nuit éclairée par les flammes ressemblait au jour.

Chaque fois que tombaient les bombes japonaises les 1200 réfugiés criaient et applaudissaient. Il y avait tellement d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il ne restait que de la place debout. Dans le fumoir de 12 pieds par 30 on comptait au moins 200 personnes.

Meilleures relations

Berlin, 31. — On laisse entendre dans les cercles officiels que le chancelier Hitler est à la veille de conclure une trêve avec le Vatican. Cette nouvelle est partiellement confirmée par l'entrevue que le nonce papal Mgr Cesare Orsenigo aurait eu avec le secrétaire d'Etat, Hans von Mackensen. On remarque que c'est la première visite de ce genre depuis que les relations entre le Saint-Siège et l'Allemagne nazie sont devenues tendues le premier juin de cette année.

On observe aussi que les procès "d'immoralité" intentés à des prêtres ou religieux ont pratiquement cessé.

Soyez prudents

New-York, 31. — John Bennett, procureur-général de l'Etat de New-York, a averti hier le public de se défier des offres trop alléchantes faites par certains prêteurs étrangers. M. Bennett a donné cet avertissement à la suite d'une enquête sur les agissements de deux banques anglaises qui vendent des obligations à long terme aux Etats-Unis. Ces ventes représentent une fraude gigantesque, parait-il, et des milliers de dollars ont déjà été perdus par ceux qui croyaient faire un bon placement.

Travail de propagande

Berlin, 31. — P.A. — Le chef hitlérien du travail a déclaré à 350 élèves-führers (chefs) que l'Allemagne nazie avait l'intention d'accomplir en 10 ans ce que l'Eglise catholique avait pris 1.000 ans à réaliser en fait d'éducation au commandement. Une forte mer à ces apprentis fûriers doivent être avant tout: 10 des soldats de tout premier ordre; 20 des propagandistes fanatiques du nazisme; 30 des hommes sachant obéir absolument et implicitement.

Le dictateur de la Chine



Voici la plus récente photo de Chiang Kai-shek, dictateur de la Chine, dont le génie guerrier peut retarder longtemps la victoire des assaillants japonais dans le présent conflit.

Divisions intestines qui ont nui à l'assaut gouvernemental

Hendaye, frontière franco-espagnole, 31 (P.A.). — D'après des dépêches des insurgés, les querelles entre le gouvernement Madrid-Vallence et ses alliés de la Catalogne sont responsables de l'échec de l'offensive du gouvernement contre la ville de Saragossa, forteresse des insurgés dans le nord-est de l'Espagne.

Cette offensive, qui avait permis aux troupes du gouvernement de se rendre à quelques milles de Saragossa, s'est muée en une série de petites escarmouches.

Le gouvernement a subi un échec en déclarant que son attaque n'avait pas d'autre but que de démontrer un point faible en Aragon, contre lequel diriger un plus vigoureux effort.

Des deux côtés, on se prépare activement à la reprise des hostilités, dans le nord-est de l'Espagne. La guerre dure depuis 14 mois.

Sévère avis de M. Aberhart

Edmonton, Alberta, 31. P.C. — C'est l'intention de la province d'Alberta d'appliquer les lois passées à la dernière session et qui ont été désavouées récemment par le premier ministre King d'Ottawa. Tel est l'essentiel de la lettre de l'hon. Aberhart en date du 26 août et dont le texte a été rendu public hier seulement.

"En attendant l'issue des négociations qui peuvent se faire nous devons procéder le plus rapidement possible à mettre fin à la pauvreté et à la faim dans cette province", dit le premier ministre Aberhart dans sa lettre. Pour arriver nous allons immédiatement mettre en vigueur la loi passée à la dernière session et que vous avez décidé de désavouer."

Le premier ministre a ajouté qu'il avait découvert que le gouvernement fédéral n'avait pas le pouvoir de désavouer les lois provinciales. Il en conclut que ses lois restent lois et qu'elles resteront telles tant qu'elles n'auront pas été déclarées "ultra vires" par la cour de justice.

L'hon. Aberhart rappelle le cas du Manitoba qui a mis en vigueur une loi qui avait été déclarée ultra vires par le Conseil Privé il y a 50 ans et que les gouvernements précédents n'ont jamais désavouée quand "ils avaient ce droit que nous vous contestons".

En terminant Aberhart donne avis que le peuple s'est assez servi la ceinture et que si le gouvernement fédéral a l'intention, de même que les banques, de poursuivre la politique de ces dernières années, cela peut à terme lui faire perdre la popularité.

La Floride s'est tirée assez bien d'une tempête de vent et de pluie qui filait jusqu'à cinquante milles

Daytona Beach, 31 (P.A.). — Un orage tropical d'importance secondaire s'est terminé par des bourrasques de pluie sur le nord-est de la Floride et le sud-est de la Georgie, hier soir, après avoir traversé la côte de l'Atlantique au nord d'ici.

Personne n'a été blessé. On ne rapporte aucun dommage sérieux à la propriété. Une forte mer a couronné les côtes, mais les gardes-côtes ne mentionnent aucun appel au secours.

Le bureau météorologique déclare que le corps de l'orage a traversé la région des terres, vers 11 heures de l'avant-midi, hier, temps de l'est, entre ici et Flagler Beach. Deux heures plus tard, la tempête touchait St. Augustine.

Le Japon est formellement blâmé par la Chine qui prétend que Tokio a refusé de négocier directement, a rejeté la médiation et l'arbitrage. — D'après Nankin le Japon aurait violé le pacte de Paris de 1927 et le traité des neuf puissances de 1922.

CONVOCAION

Genève, Suisse, 31. (P.C.). — Hier soir, la Chine a accusé le Japon d'être responsable du conflit qui sévit présentement en Extrême-Orient; elle a fait savoir au monde qu'il ne venait que d'assister au commencement des hostilités. Une note chinoise a été envoyée par la Chine au comité d'avis de la Ligue des Nations.

La Chine accuse le Japon d'avoir rejeté toutes les tentatives chinoises de régler les petits conflits locaux, en négociant directement, par médiation et par arbitrage. Elle ajoute que le Japon est irrémédiablement voué à une politique de conquête militaire et d'expansion militaire sur le continent d'Asie.

"Les forces armées des Japonais ont envahi le territoire de la Chine, sur une vaste étendue, dit la note de la Chine à la Ligue. Elles ont attaqué les positions chinoises, sur terre, sur mer et dans les airs, tant dans le centre que dans le nord de la Chine.

C'est ainsi, que le cas d'agression est pur et simple. La Chine ne fait qu'exercer son droit de légitime défense. Tous les autres moyens l'ont obligée de recourir à la force et d'aller ainsi contre sa volonté. L'attitude actuelle du Japon en Chine est la continuation du programme d'agression commencé en Mandchourie, en septembre 1931.

"Le Japon occupe maintenant le territoire de Peiping-Tientsin. Il vise à occuper tout le nord de la Chine et à dominer les autres régions, bien qu'il ait promis de ne pas avoir d'ambitions territoriales sur ce point du pays. Il cherche à détruire tout le travail de reconstruction des nations chinoises, commencé depuis dix dernières années.

"En troublant délibérément la paix dans l'Extrême-Orient, le Japon a violé tous les principes fondamentaux du Covenant de la Ligue des Nations. Il a ignoré tous les moyens pacifiques de régler des difficultés internationales; il a violé le pacte de Paris de 1927; il a manqué à sa promesse de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine. Il a, de plus, violé le traité des Neuf Puissances de 1922."

Des autorités de la Ligue des Nations disent qu'il se peut que le comité d'avis soit appelé à siéger à Genève, mais il faudra que la Ligue donne son autorisation.

Sidiki, chef de l'état-major, et du général Ali Jawad, chef de l'aviation irakienne. La date des élections n'est pas fixée.

Parlement dissous

Bagdad, Irak, 31. — Havas-P.C. — Un décret royal a dissous le parlement de l'Irak hier; c'est le dernier développement dans la crise gouvernementale qui a suivi l'assassinat du général Bekir Sidiki.

NOUVELLE PURGE CHEZ LES RUSSES

Québec, 31. (P.C.). — Fouillant deux pieds sous terre, après avoir défilé le plancher d'un hangar, sur le Blvd Langelier, hier après-midi, les agents de la police municipale ont retrouvé une quantité de marchandises et d'objets provenant de différents vols commis, depuis quelques mois, en notre ville. Parmi ces butin, il y avait jusqu'à un moulin à coudre électrique, d'une valeur de \$130. Ces articles avaient été cachés à cet endroit par un individu qui a été appréhendé vendredi dernier.

LE CAPITALISME

Moscou, 31. (P.C.-Havas). — Le gouvernement, poursuivant sa campagne pour liquider "les ennemis du peuple", a fait condamner à mort, par un tribunal révolutionnaire, un riche marchand et a inculpé onze chefs "présumés" du complot "capitaliste" pour soulever la révolte dans l'armée. Il a aussi porté des accusations de trahison contre un certain nombre de fonctionnaires.

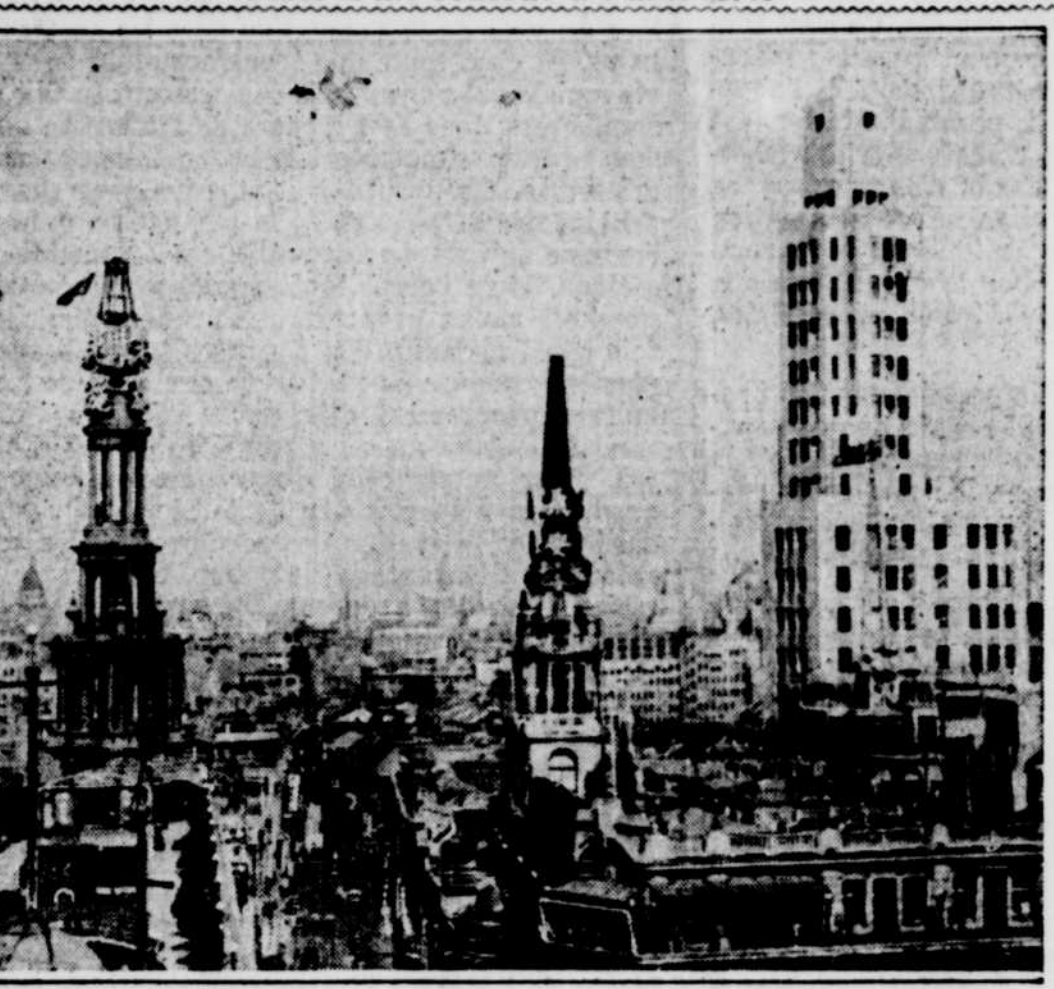
D'après la "Leningradskaya Pravda", organe de la jeunesse communiste, un tribunal spécial, à Ostross, sur la frontière de la Lettonie, a condamné à mort sept fonctionnaires du gouvernement, convaincus d'être des "ennemis des formes collectives des paysans".

De haute trahison. L'organe des jeunes communistes, dans un violent article, leur a reproché, comme de "villes canailles des serpents venimeux".

D'après ce journal, ces condamnés avaient organisé un complot capitaliste, qui, systématiquement, détruisait les récoltes de blé, de pomme de terre et de blé de semences collectives. Ils résistaient aussi les villages et sabotaient les usines.

(Suite à la page 3)

Cible d'un combat à l'artillerie



La partie commerciale de Changhaï est l'une des cibles les plus dangereuses du monde, tant par les affaires que par la circulation de la foule. Depuis le commencement de la guerre entre la Chine et le Japon, on estime que le tiers de la grande et populeuse cité de 3.500.000 habitants a été détruit par l'artillerie que se livre les deux peuples aux prises.

LE JEU PERNICIEUX DE LA PROPAGANDE

Nippons et Chinois s'accusent de violer les lois de la guerre

Accord commercial en vigueur. Londres, 31. (P.C.-Cable). — La trésorerie a publié, hier soir, un décret annonçant que l'accord commercial entre le Royaume-Uni et le Canada, conclu le 25 février dernier, entrerait en vigueur le 1er septembre prochain.

On a fixé cette date, d'accord avec le gouvernement canadien, conformément à une entente. Le nouvel accord se substitue à celui de 1932 et demeurera en vigueur jusqu'au 20 août 1940.

Après cette date, on le pourra dénoncer, sur avis de six mois. Cet accord a pour but de faciliter les relations commerciales entre les deux pays.

DES AVIONS CAMOUFLES

Tokio, 31. (P.C.-Havas). — La presse japonaise rapporte qu'un mouvement de sécession menace de diviser la Chine. Elle prétend aussi que les troupes japonaises ont fait des gains sur toute la ligne dans la zone actuelle des hostilités.

Le "Nichi Nichi" déclare que la 157e division de l'armée chinoise de Canton s'est mutinée. D'après son correspondant, les récalcitrants, qui commandent le général Huang Tso, ont envahi la ville d'Amoy, port de la province de Fukien, et ont emprisonné le vice-amiral Lin Woh-Ken, commandant de la station navale d'Amoy.

D'après la même dépêche, les troupes japonaises ont demandé de lui remettre les pouvoirs de police appartenant au gouvernement de Canton. Les autorités militaires et navales du Japon ont donné un démenti catégorique à l'accusation portée par les Chinois, que les Japonais avaient eu recours à l'usage de bombes empoisonnées pour l'attaque de la passe de Nankéou. On affirme que c'est une manœuvre tendue des Chinois pour faire retomber sur l'ennemi un blâme qui est réellement leur. On a fait la même réponse à la protestation de la Chine auprès de la Société des Nations que les troupes japonaises se servaient de balles dum-dum.

Une dépêche de l'agence Domei recue de Changhaï, affirme que des avions japonais ont tenté de bombarder les navires de guerre japonais, tard, dimanche soir, après s'être déguisés en avions civils.

Une dépêche de l'agence Reuter déclare que l'Union soviétique a cette accusation avait quelque rapport à l'attaque par mitrailleuse, au cours de laquelle sir H. Knatchbull-Hugessen, ambassadeur anglais, fut blessé, le représentant du Japon répondit: "On n'a pas encore complété l'enquête sur cet incident".

Une tornade qui a balayé le petit village de Baie Comeau a causé une mort d'homme et d'énormes dommages

Baie Comeau, 31. — Un homme a perdu la vie et plusieurs ont reçu des blessures légères, au cours d'une tornade, qui a balayé la rive nord du bas St-Laurent, jeudi de la semaine dernière.

Alphonse Bélanger a perdu la vie, quand un arbre déraciné la frappa, alors qu'il travaillait près de la petite église de cette ville nouvelle, 200 milles au sud de Québec.

Le vent, qui soufflait avec une violence terrible, a arraché les toits et déraciné des centaines d'arbres ici et là. Franchement, un petit établissement du Saguenay, 50 milles à l'est de Baie Comeau. Les habitants de la rive nord déclarent que cette tempête est une des plus violentes dont ils aient jamais été témoins. Le vent a arraché deux poteaux des fils téléphoniques et télégraphiques et interrompu toutes communications avec la rive sud.

La tempête éclata avec la plus grande soudaineté et les centaines d'ouvriers employés aux travaux de construction de l'usine de l'Ontario Pulp & Paper Co. durent, en toute hâte, se mettre à l'abri.

On ne veut pas à cet endroit de l'emploi de la pelle mécanique

St-Jean Port-Joli, 31. (P.C.). — Les journalistes employés à la route St-Jean Port-Joli ont refusé de déclarer la grève si les entrepreneurs continuent à employer la pelle mécanique. La pelle mécanique est un engin qui n'a pas encore été mise en opération. Les citoyens de la paroisse ont protesté auprès du gouvernement, contre son emploi. L'hon. M. Joseph Blodet a promis de sur les lieux.

Mort à Rome du vieux cardinal Gaétan Bisleti

Ce prince de l'Eglise catholique a succombé aux atteintes d'une pneumonie qui le frappa il y a

DIX JOURS.

Rome, 31. (P.C.). — Gaetano, cardinal, Bisleti, cardinal-prêtre et chef de la Congrégation de surveillance des séminaires, a succombé, hier soir, à la pneumonie. Il était âgé de 81 ans.

Le décès de ce prélat qui, à titre de doyen des cardinaux-diacres, fit connaître l'élection du Pape, en 1922, a profondément affecté le Pape Pie XI. Quelque temps avant sa mort, le Saint-Père lui avait envoyé une deuxième bénédiction spéciale et lui avait donné l'absolution.

Le cardinal Bisleti avait eu une attaque au cours de l'été de 1936, mais il semblait s'être remis de celle-ci, quand il fut atteint, il y a une dizaine de jours. Son malaise dégénéra rapidement en pneumonie.

Le défunt était un noble de naissance et il appartenait à la famille des marquis de Bisleti. A cause de son origine, il put devenir chevalier de Malte et il devint, par la suite, Grand Prieur de l'Ordre.

Né à Veroli, Italie, le 20 mars 1856, il étudia au collège de Trivoli, puis à celui de Capranica, à Rome. De là, il passa à l'Académie des nobles ecclésiastiques où il fut reçu docteur en philosophie et en théologie.

En 1884, le pape Léon XIII en fit son chapelain. Particulier, poste qu'il occupa pendant 16 ans. Le 17 novembre 1911, il était cardinal-diacre.

Quand le pape Léon XIII célébra son jubilé d'or, le cardinal Bisleti reçut les milliers de pèlerins. Le 17 novembre 1911, il était cardinal-diacre.

Le 4 novembre 1913, le Pape Benoît XV créait la nouvelle congrégation ecclésiastique pour l'occupation des séminaires, et il en donnait la direction au cardinal Bisleti. En 1916, le cardinal Bisleti était choisi doyen des cardinaux-diacres et, en 1928, il devenait cardinal-prêtre.

Plusieurs crimes

Jérusalem, 31. — P.A. — Trois Juifs et un Arabe ont été tués aujourd'hui dans une série d'attentats.

Un juif voyageant dans un autobus près de Tel Aviv a été tué à coups de revolver par des inconnus passant en automobile. Un Arabe qui se rendait à son travail à pied dans la zone résidentielle de Jérusalem a été tué; son meurtrier s'est enfui à pied. La police a cherché à arrêter le meurtrier à celui de l'autobus.

Un Juif a été trouvé mort au fond d'un puits; il avait été tiré. Un autre, trouvé dans un champ avait subi le même sort.

3420 tués par l'auto en juillet

Chicago, 31. (P.C.). — Environ 3420 personnes ont perdu la vie, dans des accidents survenus sur les routes et dans les rues, aux Etats-Unis, au cours du mois de juillet, d'après le rapport publié, hier, par le Comité de la sécurité nationale.

Juillet 1937 compte 160 morts de plus que juillet 1936. C'est un excédent de 5 pour cent pour ce seul mois. Durant les sept premiers mois de l'année 1937, l'excédent sur 1936, période correspondante, fut de 12 pour cent. D'autre part, d'après les statistiques, l'augmentation en nombre de victimes par accidents automobiles est de cent pour juillet.

PERSONNE N'EN A PROFITE

En marge de la campagne pour la reprise de l'immigration. — Les arguments que l'on invoque. — Par où ils sont faibles. — Une critique au point de notre politique d'immigration dans le passé.

NOUS n'avons pas fini d'entendre parler d'immigration. Ses tenants en Angleterre continuent leur campagne avec l'appui, dans la coulisse, du gouvernement anglais. Ce sont toujours les mêmes arguments qu'on invoque: l'abondance de nos ressources, la multiplicité et l'abondance de nos espaces libres, paraît-il, n'attendent que l'effort humain pour se transformer en richesses; la nécessité pour le Canada d'augmenter sa population et ainsi d'accroître sa consommation au bénéfice de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des transports, etc. Par là on allègerait le poids per capita des dettes fédérales, provinciales, municipales, etc.

"Tout cela est assez impressionnant à première vue, écrit un critique. Il est sûr qu'une population soudainement plus nombreuse faciliterait la reprise des affaires, soulagerait nos contribuables... pourvu qu'elle vive d'autre chose que d'allotements de chômage. Or tel est le problème."

Plus loin, il ajoutait: "Notre politique d'immigration a eu moins pour résultat de peupler le pays que d'y amener des hommes, de former des citoyens qui s'intégreraient dans l'organisme social et politique que d'entasser dans les villes une population déracinée et instable. On prétendait bien que les immigrants iraient s'établir sur des terres, et s'il en avait été ainsi le mal n'eût sans doute pas pris la même ampleur. Mais faute d'une vraie et rigide politique du peuplement on n'a guère suivi les nouveaux venus une fois débarqués sur notre territoire. Combien d'entre eux se sont en fait établis sur la terre? Les statistiques gardent sur ce point le même persistant silence que sur l'émigration, bien que l'entassement dans les villes, pour n'être pas aussi irrémédiable que l'émigration, soit très gros de conséquences fort ennuyées ainsi que nous le constatons aujourd'hui."

Les villes de l'ouest ont poussé comme des champignons, celles de l'est ont grandi à la même allure. D'un recensement à l'autre le déplacement s'accroît du gros de la population vers les centres urbains. Et c'est toute une transformation de notre vie sociale qui s'ensuit. Ce déplacement se fait plus rapidement dans l'est à cause de l'industrie qui se développe et supplante bientôt en importance l'agriculture. On aboutit à l'excessive centralisation urbaine des affaires et de la population, qui est à l'origine de tant de nos problèmes économiques et sociaux. Dans l'ouest la déséquilibre villes-campagnes est moins prononcé. N'oublions pas toutefois que l'agriculture y a généralement beaucoup plus le caractère de l'industrie que celui de l'agriculture proprement dite. Cette manière d'organiser la culture du sol a peut-être eu des avantages, entre autres celui d'accroître rapidement la production à la fois par l'extension des surfaces cultivées et l'élévation des rendements. Il a eu en retour le désavantage de jeter l'agriculteur en pleine dépendance du marché, notamment du marché international, et de développer chez lui un esprit qui le rapproche fort plus de l'ouvrier des villes que de l'agriculteur comme nous l'avions toujours connu. On s'en rend compte aujourd'hui aux audaces politiques et sociales des populations des provinces de l'ouest. L'agriculteur a ainsi perdu en stabilité et en sécurité ce qu'il avait gagné en intensité. On se demande en définitive si tout le monde n'y perd pas. Ces lignes datent déjà de plusieurs mois. Mais elle n'ont rien perdu de leur vérité et l'on peut aujourd'hui, en face des événements de l'Alberta dire qu'elles sont plus que jamais au point.

Nous avons fait de l'immigration au petit bonheur, sans méthode, sans plan. Et jusqu'ici rien ne prouve que nous procéderions autrement si nous retournions à cette politique.

La silice au Canada

Les différents produits de cette industrie. — Comment on les prépare pour les besoins du commerce. — La production par provinces. — Dans le Québec. — Valeur de la production.

Cette industrie produit, du quartz pour le fondant et le ferrocilium; du quartzite pour le ferrocilium et de la brique de silice; du sable de silice pour la fabrication du verre, du carborundum, du silicate de sodium, etc., et aussi pour la projection de sable et pour usage dans les fonderies d'acier; du silice, silice finement pulvérisée employée en céramique et dans la fabrication des couleurs.

Le quartz et le quartzite, en calibres de 2 à 8 pouces, s'emploient dans la fabrication du ferrocilium et comme fondants. Pour la fabrication de la brique de silice, le quartzite est broyé jusqu'à la dimension de maille 8 environ. On broie aussi du quartz pour faire du sable de silice.

Le sable de silice est généralement préparé avec du grès, broyé, lavé, séché et tamisé pour récupérer différents calibres, selon l'industrie à fournir. Ainsi, pour la fabrication du verre, le produit doit être entre les mailles 20 et 100. On prépare aussi le sable de silice avec du quartz friable et du quartz filonien.

Le silice est le sable lavé ou le quartz pur broyé et moulu dans un certain type de broyeur à boulets, puis flétri à l'air ou à l'eau pour récupérer la poudre fine. L'industrie de la céramique demande les mailles 150 ou plus fines, tandis que la fabrication des couleurs exige les mailles 250 ou plus fines.

On produit le quartz dans les provinces de Québec et d'Ontario; le quartzite s'extraie en Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique. Le sable de silice s'obtient en Nouvelle-Écosse, Québec et Manitoba, et le silice est préparé dans une usine de la province de Québec.

On s'est de nouveau intéressé l'année dernière au dépôt de sable de silice de Riverview, comté d'Inverness, Nouvelle-Écosse, et il est possible que son exploitation soit reprise en 1937, pour fournir du sable de belle qualité à la fonderie d'acier, sur le marché de l'Est canadien.

Lorsqu'on emploie la silice comme fondant, on cherche à la faire venir de la source la plus voisine possible, et les fondeurs préfèrent souvent un minéral siliceux contenant de faibles teneurs de métaux précieux. Pour la fabrication du ferrocilium et de la brique de silice, les débouchés du produit fin déterminent la quantité de silice nécessaire, ces deux industries étant en progrès, la consommation de silice augmente en conséquence.

La demande de sable de silice de belle qualité est restée régulière, et bien qu'on importe encore des quantités appréciables de sable belge à Montréal, comme ballast, à un prix relativement faible, la situation des producteurs canadiens s'améliore, et leurs débouchés s'accroissent chaque année. Le sable de silice destiné à la fabrication du verre et du silicate de soude doit avoir un haut degré de pureté et d'homogénéité; et si les producteurs canadiens veulent fournir ce leur faudra se conformer à de rigoureuses exigences de charge et garantir la régularité des envois.

Le sable canadien pour la projection

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Les mendiants sous l'ancien régime

Le 31 août 1674. — La mendicité a toujours inspiré un intérêt particulier à certaines natures indolentes. De sorte que cela devient chez quelques-uns une profession comme une autre. Sous tous les gouvernements on dut sévir afin de réduire le nombre de ceux qui s'en remettaient à la charité d'autrui pour gagner leur vie. Sous l'ancien régime la mendicité jouissait d'une certaine vogue. Le conseil souverain était parfois forcé de sévir. En 1671, la ville de Québec ne comptait que quatre ou cinq vieilles mendiants. Trois ans plus tard, une enquête révéla que 300 personnes vivaient de la charité publique. Ces mendiants formaient une population turbulente et qui constituait une menace constante à la paix de la cité. Le 31 août 1674, le Conseil Souverain ordonna aux mendiants de quitter à la moisson, afin de se chercher du travail. Il fut de même interdit aux citoyens de faire la charité aux mendiants paraissant en bonne santé, sous peine d'une amende de dix livres.

Industries manufacturières du Québec en 1935

Les statistiques de l'industrie manufacturière du Québec en 1935 indiquent que cette province figure pour 30 p.c. du rendement du Dominion et détient le deuxième rang parmi les autres. Les produits ouverts représentent une valeur globale de \$821,020,196, augmentation de 7.1 p.c. sur 1934. Comparativement à l'année précédente le nombre d'employés en 1935 accuse une augmentation de 4.5 p.c. et les salaires et gages montrent une avance de 7.5 p.c.

Quiconque analyse le relevé des principaux groupes industriels trouve que les produits des métaux non ferreux avec une augmentation de 21.7 p.c. dans la valeur brute de la production enregistrèrent le plus fort gain. Viennent ensuite les groupes du fer et ses dérivés avec une augmentation de 15.8 p.c., des produits du bois et du papier avec 8.9 p.c., des substances végétales avec 6.6 p.c., des produits métallurgiques avec 6.5 p.c., des produits animaux avec 5.3 p.c. et des textiles avec 4.8 p.c.

tion de sable augmenté, et on espère le voir augmenter encore.

Le tonnage total de quartz et de sable de silice produit au Canada en 1936 fut de 1,050,625 tonnes, valant \$616,585, contre 233,002 tonnes d'une valeur de \$424,882 en 1935. On a produit en 1936 2,393 m. de briques de silice valant 77,285, contre 2,461 m. valant \$96,194 l'année précédente. Le tonnage des diverses qualités de silice importée en 1936 fut de 148,900 tonnes valant \$378,296, contre 129,212 tonnes valant \$382,712 en 1935.

Les importations de briques de silice en 1936 sont évaluées à \$261,974, contre \$215,500 en 1935.

Le prix à la tonne des diverses qualités de silice varie beaucoup, selon leur pureté et l'usage auxquelles elles sont destinées. Dans l'ensemble, la silice est un produit de prix relativement faible, de sorte que l'implémentation des dépôts par rapport aux marchés est un facteur d'importance. Les plus grands marchés, pour la silice, sont dans les provin-

Situation critique des charbonnages

Quelques bribes de vérité sur la situation des charbonnages dans la Russie soviétique. — L'extraction du charbon ne répond aucunement aux exigences du plan adopté.

Le Bassin du Donetz fournit les 54% du charbon de l'URSS et toute l'industrie du pays dépend de lui.

La "Pravda", leur avait annoncé une "délégation du Conseil des Commissaires du Peuple de l'URSS pour mettre définitivement au clair les résultats des gigantesques succès bolchéviques" dans le Bassin du Donetz. Or voici la conclusion de cette délégation: "Le travail du charbonnage dans le Bassin du Donetz durant le premier trimestre et le mois d'avril 1937 est considéré comme mauvais... L'extraction du charbon est non seulement au-dessous du plan, mais sous-entend encore au-dessous de l'extraction du mois correspondant de l'année 1936". Après cet aveu, le Conseil des Commissaires du Peuple énumère les causes de ces "succès".

Moscou reconnaît que son exploitation dans le Donetz est un pillage et que ce pillage rencontre une opposition parmi les ouvriers et les employés. Il énumère une série de mesures draconiennes contre les autorités responsables et contre les ouvriers, mais on peut douter que cela améliorera la situation. D'une part, en effet, le pillage s'est prolongé trop longtemps et a fait des ravages considérables, et d'autre part la politique sociale a suscité une telle haine qu'il semble impossible de les transformer de sitôt en un enthousiasme productif.

Ainsi la situation dans le bassin du Donetz apparaît comme très grave et lourde de conséquences pour toute l'industrie de l'URSS.

Conférence fédérale-provinciale sur les statistiques municipales

La résolution suivante a été adoptée à la conférence fédérale-provinciale tenue récemment à Ottawa sur les statistiques municipales: les données publiées sur le rapport d'aujourd'hui.

Considérant qu'il existe au Canada un manque d'uniformité et une duplication inutile dans la préparation et la présentation des statistiques municipales;

Considérant que ledit manque d'uniformité et ladite duplication rendent difficile et presque impossible la présentation de statistiques municipales comparables et brèves; et

Considérant que de telles statistiques comparables sont essentielles à la compréhension des problèmes municipaux et de la finance publique au Canada;

Genève siègera le dix septembre Déclaration de M. Duplessis à propos de la St-Maurice P.

Lors de son passage à Montréal hier le premier ministre fait une foule de déclarations très intéressantes aux journalistes.

L'INDUSTRIE DES TOUBIERES

Montréal, 31. — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, était, hier, aux bureaux du gouvernement. Aux journalistes qu'il a reçus, le premier ministre a annoncé que le moulin papeterie de Beauport, près de Montréal, s'ouvrira prochainement. Ce moulin est fermé depuis six ans.

"Le gouvernement actuel, dit M. Duplessis, n'entend pas que les compagnies laissent inactifs les moulins existants, dans le but d'empêcher la concurrence, et toutes les compagnies intéressées ont été averties en conséquence."

On a dit que le moulin du Cap de la Madeleine Duplessis dit que le gouvernement s'ouvrira prochainement. M. Duplessis a eu des offres de plusieurs compagnies, il a averti les intéressés que le gouvernement ne tolérera pas que les compagnies ouvrent des moulins, y amènent des populations considérables, puis les ferment et les laissent à l'abandon, pour empêcher la concurrence et produire ainsi la misère et le chômage. Car, ces moulins forment, à l'entour, des agglomérations permanentes; on y crée des carrières, on y fait des travaux municipaux importants et on y établit ainsi une population, qui vit surtout des moulins.

Lorsque les moulins se ferment, c'est le chômage et la misère; ce sont les secours directs, la faillite municipale et, parfois, nolisable, les l'ont créés, les foyers les plus propices pour le lancement des idées malsaines.

C'est le devoir du gouvernement d'orienter sa politique, de façon à maintenir ces moulins ouverts, au point de vue de l'emploi, pour les divers autres intérêts municipaux et provinciaux.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

"Nous devons, ajoute M. Duplessis, reconnaître que le développement des Terres et Forêts, et M. Hepburn, premier ministre d'Ontario, l'ont vue à été ajournée, à cause des élections provinciales. On y devait discuter la question de l'industrie forestière, qui prend, chaque jour, une importance plus grande. Non seulement elle donne le travail de l'usine papetière, mais des nombreux travaux pour le bois. De plus, cette industrie s'est perfectionnée, grâce aux recherches scientifiques au point de vue de l'exploitation des domaines nombreux, et de donner naissance à une infinité de sous-produits."

Dans les pays européens, infiniment moins riches que notre province en ressources naturelles, grâce à l'utilisation des sous-produits, à donner beaucoup d'ouvrage et à développer un commerce florissant. C'est ce que nous voulons faire pour la province de Québec.

Me EDUARD ASSELIN
M. Edouard Asselin, représentant du gouvernement de la province, a assisté au congrès mondial des juristes et il a poursuivi différentes enquêtes et obtenu des renseignements très profitables pour l'administration de la justice et de la chose publique, en général. Le congrès mondial des juristes aura lieu, en 1938, à Québec, à la suite de l'invitation que j'ai chargée M. Asselin de faire.

L'INDUSTRIE DES TOUBIERES

Nous étudions le projet d'établir l'industrie des toubières, dans la province. Un des pays les plus perfectionnés dans ce genre d'industrie est le Danemark, et les représentants du gouvernement sont allés, sur place, pour y obtenir les renseignements et les explications nécessaires.

INCORPORATION DES COMPAGNIES MINIERES

Un journaliste interroge M. Duplessis au sujet du bill n° 5, sur l'obligation des compagnies qui exploitent les ressources naturelles de la province, de s'incorporer à Québec.

M. Duplessis dit, qu'avant l'annonce des élections générales provinciales, et avant que les élections fussent décidées, M. Hepburn lui a écrit une lettre pour lui exprimer le désir de le rencontrer dans une entrevue où on aurait discuté et réglé diverses questions qui intéressent les deux provinces.

La province de Québec, dit M. Duplessis, est en train de faire un inventaire des ressources naturelles, ordonné en vertu d'une loi passée à la première session de la présente législature. L'ancien gouvernement trop pris par la petite politique, n'avait pas eu le temps de le faire.

Nous voulons, par cet inventaire, connaître toutes les possibilités dont dispose notre province, avant de donner l'orientation définitive de notre politique économique. De plus, cet inventaire donne de l'ouvrage à nos jeunes et contribue à leur éducation.

LA REVISION DES STATUTS

La commission de révision des lois provinciales a commencé officiellement ses travaux, dès ce jour-ci, les travaux préliminaires et de nature technique.

LES PARTIS NATIONAUX

Le parti de la Gaspésie sera une source considérable de progrès pour la province et la Gaspésie, et le gouvernement a l'intention d'en établir d'autres, en plusieurs endroits. Des pourparlers ont été engagés pour faire un parti national à l'Orford. Si tous les intéressés veulent apporter la collaboration nécessaire, le projet pourra être réalisé prochainement, grâce à la collaboration du lieutenant de M. J. Bourque et de M. Rouville Beau-dry, député de l'Orford.

CHEMIN DE FER MONTREAL-ABITIBI

Il est fortement question de construire un chemin de fer qui reliera la région de l'Abitibi à Montréal. Le secrétaire de la province, dont le comité est particulièrement intéressé, s'y emploie activement. Le gouvernement a donné ordre à ses ingénieurs et techniciens de faire les études nécessaires sur le projet, pour bien connaître les possibilités d'une pareille entreprise, et en faciliter la réalisation, afin que le projet soit réalisé, le plus tôt possible, et dans les meilleures conditions pour le public, si c'est l'intérêt de la province d'y contribuer et qu'il en profite.

Un journaliste demande alors au premier ministre si le Parti canadien n'est pas intéressé. M. Duplessis ajoute que le Parti canadien est prêt à fournir tous les renseignements. "Nous allons étudier les diverses lois re-

On prévoit que la prochaine séance du Conseil de la Société des Nations aura une importance extraordinaire. — Questions d'une grande importance qui seront discutées.

L'HON. EDEN.

Londres, 31. P.C. — La protestation chinoise à la Ligue des Nations contre ce qu'elle appelle l'agression du Japon a tourné l'attention des diplomates anglais sur Genève. De son côté la Grande-Bretagne attend des excuses du Japon à la suite de l'attentat perpétré contre l'ambassadeur anglais en Chine.

La note anglaise, écrite en termes modérés mais fermes, demande des excuses à la suite de l'attaque par avions au cours de laquelle sir Hughes Kitchinbull-Hughessen fut mitraillé sur le chemin entre Nankin et Changhaï. Elle laisse cependant tout le temps nécessaire pour répondre.

On compte pouvoir régler l'incident très sérieusement, aux yeux de Londres, à moins que le Japon n'adopte une attitude de provocation.

La nouvelle du projet de la Chine contre le Japon donne maintenant une autre signification à la séance du Conseil qui doit se tenir le 10 septembre. L'hon. Eden en sera et se fera accompagner d'une nombreuse délégation.

Le projet de la Chine fait une revue du conflit sino-japonais depuis les débuts, le 7 juillet, et mentionne le désir de la Chine, de régler le conflit pacifiquement.

Duplessis, est anxieuse de coopérer avec l'Ontario de toutes les façons possibles. "Quelques jours, j'ai eu une entrevue avec les représentants d'une industrie papetière. Je leur ai dit qu'il fallait apporter certains réformes et que je voulais entrer en relations avec les autres provinces pour les discuter dans l'intérêt général commun. J'espère obtenir, avec cette politique, toute la coopération voulue. Dans toute occasion, les droits de Québec seront sauvegardés ainsi que ceux des autres provinces, car rien de solide ne peut s'élever sur l'injustice et la méfiance."

\$220,000 POUR LES ECOLES DES MINES

Nous avons l'intention de dépenser, pour commencer, \$220,000 pour les écoles des mines, et nous allons augmenter le nombre des écoles pour élever un minéralogiste et industrie minière.

COLONIES FORESTIERES

Il est aussi question de créer des colonies forestières, que nous avons préconisées, depuis dix ans. Car, il faut, de toute nécessité, sauvegarder la forêt et pour cela, il faut un système de protection contre l'incendie, les insectes, pour assurer les coupes rationnelles, etc.

C'est une question d'importance capitale à laquelle se rattachent directement l'industrie de la province, le régime des cours d'eau, de la productivité des sols, et aussi, et surtout, la permanence et la régularité de l'industrie forestière. C'est nécessaire aussi pour la chasse, les pêches, etc.

Cette politique essentielle exige des réformes radicales, et les réformes des terres et forêts sont.

L'HEURE DE LA COLLABORATION

Tout cela indique que des problèmes impérieux absorbent toute notre attention et nous laissent indifférents devant ceux qui persistent que la collaboration consiste dans les injures et la haine. Nous avons une politique de reconstruction que nous avons commencée avec vigueur. Nous allons nous laisser la politique de déception.

"Je dus abandonner mon emploi de plâtrier..."



"Il y a plusieurs années, j'avais été très malade d'une pneumonie. Je suis resté si faible qu'il m'a été impossible de retourner à mon emploi de plâtrier. C'était trop dur pour ma constitution. Depuis cette époque, j'ai essayé différents toniques, mais mon état de santé ne s'améliorait pas. L'an dernier, je me décidai de prendre les PILULES MORO. Dès les premières boîtes, mon appétit augmentait et mon état de santé s'améliorait en général. J'en ai fait usage durant quelques mois et je me suis trouvé très satisfait des résultats. Je certifie avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme moi l'ai été."

(Signé) — L. BOISVERT.

6377, Louis-Hémon, MONTREAL.

M. Boisvert était dans un état de santé vraiment pitoyable. Que peut faire un homme sans force? Les PILULES MORO ont fait de lui un homme fort et plein de vitalité. Messieurs, si vous êtes faible, si vous n'avez pas d'appétit, si vous êtes souvent fatigué, nerveux, si au moindre effort vous éprouvez des douleurs de dos ou de reins (signes d'épuisement), prenez vous aussi les PILULES MORO avec l'assurance qu'elles ramèneront vos forces. Par la poste: 50c la boîte ou \$ 3.125.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

- | | | |
|---|---|--|
| AVOCATS
FRANCOIS DESILETS, C.R., avocat, 159 rue Alexandre, Tel. 2803. Rés. Tel. 2799.
MIVILLE LESAGE, avocat, rue St-Laurent, Louisville, Tel. 164-w. | MEDECIN
Dr. HENRI LACROIX, Bang, Peau, Cuir, chéris Maladies Urologiques, Médecine Générale. Consultations par correspondance, 1455, Notre-Dame, Trois-Rivières, Tel. 1385. Rés. 975-w. | OPTOMETRISTES
W. E. FONTAINE, Oph., B.S., O.D., diplômé de l'Association pour la vue, Gradué et licencié de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec, Diplômé du R. C. E. O. de Kansas City, Mo. Degrés: Ophthalmologie et Neurologie du Collège Médical de Chicago, 1908, rue St-Maurice, Trois-Rivières, Téléphone 664. |
| COMPTABLES
RENE DE COTRET, FERRON & CIE, comptables, licenciés, vérificateurs, 137, Alexandre. | NOTAIRES
TRUDEL & GUILLET, Notaires, 306 rue Alexandre, Tel. 491, Trois-Rivières. | |

49c par semaine vous permet d'acheter un peu plus
Garage A. Brouillard
LE CHOIX LE PLUS COMPLET ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC
Tous les produits — modèles de pièces
601, St-Denis, Côté S. Tél. 1-21-2
Succ. à T. Rivière, 1501 St-Denis, Tél. 2424

La Crème glacée Favorite
CREMERIE DES TROIS-RIVIERES ET REGAL LIMITEE
700, rue Plaisance. Tél. 308

Le village de St-Barnabé échappe à une conflagration

Un incendie d'une violence inouïe qui éclata vers trois heures à la beurrerie de M. Freddy Gélinas, n'a pu être contrôlé qu'à onze heures, hier soir, après avoir rasé huit maisons abritant six magasins, sept logements, une buanderie et une boutique de forge, en plus de détruire une vingtaine de hangars et écuries et des marchandises évaluées à plusieurs milliers de dollars. — On doit assécher 12 puits pour combattre les flammes à cause du manque d'eau.

DOMMAGES EVALUES A \$100,000.

Saint-Barnabé, 31 (De l'envoyé spécial du Nouvelliste) La population de notre village a vécu des heures terribles, hier après-midi et durant toute la nuit dernière lorsqu'un violent incendie, qui menaça de dégénérer en conflagration, a rasé huit maisons et plusieurs dépendances causant des dommages pour environ \$100,000, dont une partie bien limitée seulement se trouverait couverte par les assurances.

Le feu qui origina vers trois heures dans la beurrerie de M. Freddy Gélinas dans la section sud du village ne put être contrôlé que vers onze heures, s'arrêtant à la maison de M. Théodore Lacombe, boulangier.

Il avait eu le temps de mettre huit familles sans abri, de détruire de fonds en comble huit maisons abritant six magasins, sept logements, une buanderie et une boutique de forge, des marchandises évaluées à plusieurs milliers de dollars en plus de raser une vingtaine de hangars, écuries ou autres dépendances.

Ce qui rendit la situation tout particulièrement dramatique ce fut l'absence totale de sources, lacs ou rivières rapprochés où l'on aurait pu s'approvisionner d'eau pour combattre les flammes.

Il fallut se contenter d'assécher une douzaine de puits pour atteindre un résultat bien relatif. A plusieurs moments l'on se croyait sur le point de contrôler l'incendie mais l'eau manquait soudainement et il fallait perdre un quart d'heure à s'installer ailleurs tandis que les flammes reprenaient toute leur intensité.

Au début de la soirée l'incendie se propageait avec une telle vigueur et une telle rapidité que l'on crut durant longtemps que toute cette section du village y passerait. Heureusement qu'il ne soufflait d'une légère brise qui devait peu de temps après changer de direction et pousser les tisons vers le nord, c'est-à-dire vers les champs.

Ce providentiel changement de direction de la brise uni aux efforts désespérés d'une population aux abois aidée d'un détachement des pompiers de Shawinigan sous la direction du capitaine Loranger permit de contrôler l'incendie vers onze heures.

A ce moment toutes les demeures et toutes les dépendances s'étaient écroulées et l'on avait devant les yeux le spectacle de plusieurs arpents transformés en un immense brasier où des flammes courtes continuaient de consumer les débris de ce qui avait été jusque là une des sections les plus jolies et les plus prospères du petit village de Saint-Barnabé.

Le travail des pompiers volontaires et des pompiers de Shawinigan se trouvait simplifié d'autant. L'on n'avait plus à craindre que les tisons poussés par le vent aillent allumer l'incendie ailleurs.

La population de Saint-Barnabé aidée de volontaires des paroisses et des villes voisines s'est unie dans un effort commun contre l'élément destructeur. A tout moment, comme cela se produisit dans les heures tragiques de cette nuit, l'on fut témoin de scènes de dévouement, d'aide et de coopération très émouvantes.

Si le désastre d'hier fut pénible pour toute la population et surtout les sinistrés il prit un caractère encore plus douloureux pour Mme Philias Auger et sa famille qui avaient hier matin, conduit M. Auger en terre.

Ce fut une rude épreuve pour la population de notre paroisse qui avait été tout particulièrement protégée puisqu'on n'avait pas eu d'incendie à déplorer depuis cinq ans, le dernier ayant été celui des dépendances de l'hôtel de M. Arthur Gélinas, en 1932. Les deux derniers incendies de maisons privées remontaient à treize ans. Ce furent alors celles de MM. Adem Boucher et Donat Gélinas.

La cause de l'incendie est inconnue. On prétend que le feu aurait originié à la bouilloire de la beurrerie de M. Gélinas.

La nouvelle du sinistre de Saint-Barnabé ne tarda pas à propager par toute la région et des foules considérables accoururent sur les lieux, des Trois-Rivières, de Shawinigan, Louiseville et des villages voisins. Aux Trois-Rivières les premières nouvelles disaient que c'était le village d'Yamachiche qui brûlait.

VERS TROIS HEURES
Le feu origina vers trois heures dans la beurrerie de M. Freddy Gélinas. Personne n'y travaillait à ce moment-là. M. Gélinas était à travailler sur sa terre à un demi-mille de là et Mme Gélinas dormait à l'intérieur de sa maison.

Ce sont des voisins qui découvrirent l'incendie et donnèrent l'alarme. Les premières personnes à se rendre compte du sinistre furent Mlle Georgette Diamond, fille de M. Théodore Diamond, voisin de la beurrerie, et Mlle Marie-Pauline Lamare des Trois-Rivières qui était en visite chez M. Diamond.

Mlle Diamond était à repasser dans la cuisine de la maison de ses parents lorsqu'elle entendit le pétilllement des flammes qu'elle trouva étrange. Elle préta une plus grande attention et vit de la fumée. Elle se rendit immédiatement à la beurrerie mais ne put y pénétrer. Elle eut tout juste le temps de voir que la bouilloire était entourée de flammes avant de donner l'alarme en criant "Au feu".

Mlle Lamare vit bien sortir de la fumée de la beurrerie mais n'y porta pas attention sur le moment. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'elle réalisa ce qui se passait.

L'ALARME
En un rien de temps toute la beurrerie devint un immense brasier. Les lieux qui coloraient le ciel et l'appel au secours lancé par les cloches de l'église paroissiale portèrent l'alarme aux champs où travaillaient la plupart des gens.

M. Freddy Gélinas se rendit vite compte que le feu était pris à son établissement et en un rien de temps il y accourut pour y arriver comme les gens commençaient à s'affaïsser pour sortir le ménage de sa maison priée tant qu'ils le pouvaient à combattre l'incendie en vidant des chaudières d'eau sur le brasier ou en l'arrosant avec des boyaux bien rudimentaires.

MAISONS VIDES
Les flammes gagnaient tous les jours du terrain et les voisins commencèrent à vider leurs maisons de leurs mobiliers. Peu à peu s'entassèrent sur le bord de la route meubles de tout genre. Hier soir deux pianos encombrèrent encore le trottoir à quelques pas du théâtre de l'incendie. Plusieurs firent transporter leurs meubles et leurs effets dans des maisons amies ou dans la demeure de parents joins du lieu du sinistre.

CHEZ THEODORE DIAMOND
Le premier voisin où les flammes se communiquèrent fut M. Théodore Diamond dont les dépendances étaient attenantes à la beurrerie de M. Freddy Gélinas. Le hangar prit feu, mais on réussit à éteindre les flammes avant qu'elles eussent causé trop de dommages. Ce premier succès eut pour résultat probablement de sauver toute une partie du village.

C'est dans l'autre direction que les flammes devaient se propager. Elles se communiquèrent d'abord à la maison de M. Eugène Gélinas, la fille de M. et Mme Alexandre Gélinas.

M. H. A. Poissant sera candidat à la mairie le mois prochain

On a renouvelé les options prises sur des terrains au Cap pour une industrie

Des officiers de la compagnie qui doit venir s'établir au Cap nous avons appris que les options prises sur des terrains dans les limites de Sainte-Marthe du Cap. L'on n'a pas non plus fait l'épreuve de l'eau.

Le télégramme disait aussi que la construction ne commencera pas au milieu de septembre tel que le veulent certaines rumeurs et qu'on ne prendra aucune décision avant la fin de septembre.

Il a accepté, hier soir, la candidature que se rendit lui offrir une délégation de citoyens de notre ville lors d'une réunion présidée par M. Henri Gauthier au club "La Défense Ouvrière", rue Saint-Georges. — Il insista surtout sur l'importance et la nécessité de collaborer citant en exemple l'ancien maire Arthur Bettez.

CONTRE MM. DURAND ET PITT

L'on assista de nouveau à une lutte triangulaire lors des prochaines élections municipales, le mois prochain, M. H. A. Poissant, propriétaire de la Teinturerie H. A. Poissant ayant décidé de se rendre aux demandes d'un groupe de citoyens des quatre quartiers de notre ville qui se rendirent en délégation le rencontrer, hier soir, aux salles du club "La Défense ouvrière", rue St-Georges.



M. Poissant fera donc la lutte à la mairie contre le maire sortant M. Atchev Pitt et M. Delavoie Durand, à qui la candidature fut offerte par le comité des citoyens.

Au cours de la rencontre des délégués avec M. Poissant, des

Mme Alphée Nadeau, de la rue Duplessis-Bochard, tombe d'un deuxième étage sur le trottoir

Une femme de cinquante-trois ans, Mme Alphée Nadeau, est tombée du haut d'un deuxième étage, hier soir, vers onze heures 30, sur le trottoir de la rue Duplessis-Bochard. Elle était appuyée sur la rampe de son balcon, au No. 1176 de la rue Duplessis-Bochard, quand cette rampe, trop vieille, a cédé.

Mme Nadeau a subi une fracture ouverte au fémur, en tombant. Elle a été conduite en ambulance à l'hôpital Normand & Cross, où M. Dr C.-E. Cross a réduit d'urgence sa fracture, vers minuit.

Mme Nadeau se porte assez bien, ce matin.

Pouvoir non accordé par la charte au bureau du chômage

Me Wilfrid Gariépy, appuyant son argumentation sur la Loi des Cités et Villes et sur la charte, dit que le bureau du chômage ne peut avoir le pouvoir absolu d'engager ou de renvoyer ses employés.

SUR UNE DEMANDE DE M. HEBERT

D'après la Loi des Cités et Villes et d'après la charte de la Cité des Trois-Rivières, le bureau du chômage ne peut avoir un pouvoir absolu de nommer, d'engager ou de renvoyer ses employés. Un rapport de l'aviseur légal, Me Wilfrid Gariépy, en fait foi.

Ce rapport, qui est à l'ordre du jour des Commissions permanentes, à l'hôtel de ville, est la réponse que l'aviseur légal a faite aux échevins, sur la demande de M. l'échevin L.-A. Hébert.

Me Gariépy déclare, en somme, que la résolution accordant au bureau du chômage le droit d'engager ou de congédier ses employés entre en contradiction avec la Loi et avec la charte de la ville.

Voici comment il s'explique dans la lettre dont l'échevin Hébert nous a remis une copie, hier soir:

M. Arthur Béliveau, greffier, Hôtel de ville, Cité, Cher Monsieur,

J'ai la vôtre du 10 août et en réponse, je dois dire que ni la loi des Cités et Villes ni la charte de la Cité n'autorisent la nomination d'une commission avec les pouvoirs mentionnés.

Je crois utile de vous citer du règlement No. 3, concernant les officiers et employés de la Cité, la section 4, qui dit:

"Il y a deux catégories d'employés: 1o les employés permanents, 2o les employés temporaires".

Aussi la section 5 qui dit: "Les employés permanents sont ceux qui sont nommés par résolution du conseil".

"Les employés temporaires sont nommés par l'officier sous lequel ils exercent leurs fonctions, et ils sont remerciés par lui de leurs services".

"Excepté pour les journalistes ou les contremaîtres, aucune nomination ou aucun renvoi d'employé ne doit être fait sans l'assentiment du conseil ou d'une commission permanente de qui l'officier relève".

Cette section 5 est en contradiction absolue avec la partie de la résolution du chômage qui dit: "La Commission aura la surveillance et le contrôle absolu du directeur et de toute personne employée aux affaires du chômage".

"Elle aura le pouvoir absolu de les nommer, engager ou renvoyer".

Il y a là une délégation de pouvoirs qui ne saurait être faite sous la Loi des Cités et Villes, ou la charte de la Cité ou les règlements de la Cité.

Bien à vous, Wilfrid Gariépy

Une décoration du Roi et de la Reine à Mlle M. Foucher

St-Léon, 31. (D.N.C.) — Mlle Mathilde Foucher, qui est institutrice depuis 31 ans, a reçu la décoration que Leurs Majestés le roi et la reine accordent pour le mérite.

Elle a aussi reçu un diplôme d'honneur pour les concours de classe, à l'occasion du Congrès de la Langue Française.

Adieu au monde

Louiseville, 31. (D.N.C.) — Yvette, fille de M. et Mme Donat Bellemare, de Louiseville, est entrée au noviciat des RR. Filles de Jésus, aux Trois-Rivières.

LA BOURSE

(Par L.-G. Beaubien)
Le marché de New-York est ouvert un peu plus fort et un peu plus actif. Les aciéries et les moteurs supportent le marché par leur volume. Le radio fait bon figure. Bethlehem Steel à 92 3/8, en baisse de 1-2; Anaconda à 55 5/8, en perte de 1-2; Consolidated Edison à 34 1/2, en gain de 3-8; General Motors à 55 3/8, en gain de 3-8; Chrysler Corporation à 110 1/4, en gain de 1-2; Radio Corporation à 110 3/4, en gain de 1-8; Westinghouse Electric à 146, inchangé; U. S. Steel à 110 7/8 en gain de 1-2.

Le marché de Montréal est ouvert une fraction meilleur. Les pouvoirs électriques ont tendance à la hausse. Dominion Steel Coal se distingue par son volume. Les mines sont léthargiques.

	Prix	Prix offert demandé
Bell Tel.	169	169 1/4
Brazilian	25 1/2	25 3/4
Canada Cement	15 1/2	15 3/4
Can. Ind. Alcohol	7 1/4	7 3/4
Can. Pac. Ry.	13 1/2	13 3/4
Cons. Paper Corp.	18 1/4	18 3/4
Dominion Bridge	50	50 1/2
Int. Nickel	62 1/2	62 3/4
Mont. L. H. & P.	32 1/2	32 3/4
Nat. Breweries	40 1/2	40 3/4
Noranda	62	62 1/2
Quebec Power	19 1/4	19 3/4
Regent Knitting	93	93 1/2
St-Lawrence Corp.	93	93 1/2
Shaw. W. & P.	27 1/2	27 3/4
Siscoe Gold Mines	3 60	3 60
Smelters	82 1/2	82 3/4
Steel of Canada	132	132 1/2
Sullivan	132	132 1/2
Walkerville Brew.	2	2 1/4

On estime qu'il y a 940,000 daims dans les parcs nationaux des Etats-Unis.

La liste des prix qui ont été distribués, lors de l'exposition, par notre Société d'Agriculture

RAPPORT DES CHEVAUX PERCHERONS
Etalon né en 1933: le Collège Assomption, Assomption.
Etalon né en 1934: ler Art Richard, Ste-Eulalie.
Etalon né en 1933: ler, Patrick Carignan, Bécancour.
Poulain né en 1936, 3ème Collège Assomption, Assomption.
Jument avec poulain 3ème Collège Assomption, Assomption.
Progeniture d'une jument ler Collège Assomption, Assomption.

STANDARD BRED
Etalon né en 1936, ler Alfred Houle, Pointe du Lac.
Etalon né en 1935, ler Alfred Houle, Pointe du Lac.
Etalon né en 1933 ou avant, ler Maurice Bernier, Bécancour.
Etalon né en 1933 ou avant, ler Eugène Lemire, Yamachiche.
3e Art Richard Ste-Eulalie.
4e Philippe Pratte, Banlieue.
Etalon Champion, Maurice Bernier, Bécancour.
Poulain né en 1936, ler, Dr Id. Marchand, St-Maurice.
Jument née en 1935, ler Donat Lapointe, Trois-Rivières.
Jument née après 30 avant 1934, St-Maurice.
2e Alfred Houle Pointe du Lac.
3e Georges Trudel, Shawinigan.
Jument tout âge avec poulain ler Donat Lapointe, Trois-Rivières.

CHEVAUX CROISES
Poulain né en 1936 moins de 1400 lbs, ler Geo. E. Drouin, Ste-Marguerite, 2e Omer Milot, Yamachiche, 3e Napoleon Lapointe, Yamachiche, 4e Auguste Garceau, Banlieue.
Jument née en 1935 moins de 1400 lbs: ler Willie Beaudry, Trois-Rivières, 2e Lucien Bolduc, Ste-Marguerite, 3e Lionel Lapointe, Yamachiche, 4e Auguste Garceau, Banlieue.
Jument née en 1934 moins de 1400 lbs: ler Armand Bourassa, Yamachiche, 2e Philias Pelletier, Yamachiche, 3e Ernest Bolduc, Ste-Marguerite, 4e Geo. Hébert, Bécancour.

Jument née en 1933 moins de 1400 lbs: ler Raoul Dupont, Trois-Rivières, 2e Médéric Pothier, Banlieue, 3e Armand Beaudry, Ste-Marguerite, 4e Adem Bourassa, Banlieue.
Jument avec poulain, moins de 1400 lbs: ler Hector Fréchette, Trois-Rivières, 2e Philias Pelletier, Yamachiche, 3e Lionel Lapointe, Yamachiche, 4e Lucien Bolduc, Ste-Marguerite.

Jument née en 1934, 1400 lbs et plus: ler Montour & Frères, Banlieue.
Paire de juments ou hongres 1400 lbs et plus: ler Raoul Dupont, Trois-Rivières, 2e Auguste Garceau, Banlieue, 3e Jean Charbonneau, Trois-Rivières, 4e Henri Montour, Banlieue.
Paire de juments ou hongres 1400 lbs et plus: ler Raoul Dupont, Trois-Rivières, 2e Auguste Garceau, Banlieue, 3e Jean Charbonneau, Trois-Rivières, 4e Henri Montour, Banlieue.

CHEVAUX DE ROUTE
Le meilleur cheval de route à un bognel: ler Emile Caron, Banlieue, 2e Geo. N. Lemire, La Baie, 3e Emile Pratte, Trois-Rivières, 4e Ernest Bolduc, Ste-Marguerite.
Paire de juments, Canadiennes ou Standard Bred, un wagon lourd: ler Armand Bourassa, Yamachiche, 2e Donat Lapointe, Trois-Rivières.

PRIX DE PARADE
Paire de juments Belges ou percheronnes à un wagon lourd: ler Geo. Proulx, Yamachiche, 2e Phil. Gélinas, St-Sévère, 3e Arthur Lemire, Yamachiche.
Paire de juments, Canadiennes ou Standard Bred, un wagon lourd: ler Armand Bourassa, Yamachiche, 2e Donat Lapointe, Trois-Rivières.

(Suite à la page 5)

Tout danger disparu au village St-Barnabé

(DERNIERE HEURE)
Charette, 31 (Spécial du Nouvelliste) — Le village de St-Barnabé s'est réveillé, ce matin, avec le triste spectacle d'un vaste champ de débris calcinés d'où sortaient de courtes flammes et s'échappait une fumée acre.

La population de Saint-Barnabé, après les heures tragiques d'hier et de la nuit dernière, a repris la vie avec soulagement confiante maintenant que tout danger est maintenant disparu. Au cours de toute la nuit dernière des gens ont monté la surveillance autour du vaste brasier que représentaient les ruines achevant de se consumer. La même mesure de précaution se continue cet avant-midi.

Les communications téléphoniques sont encore interrompues cependant mais l'on travaille à les rétablir rapidement.

Autobus Carrier vs Autobus Lambert devant la C. S. P.

Les autobus Carrier et les autobus Lambert de Shawinigan et d'Almaville se sont affrontés hier, devant la Commission des Services publics présidée par le président M. P. E. Lamarre.

M. Théodore Carrier, propriétaire des autobus Carrier, s'est en effet présenté devant la Commission pour lui demander de trancher à M. Lambert le droit d'opérer des autobus entre Almaville et Shawinigan pour l'autoriser lui-même à opérer cette ligne.

M. Lambert s'est défendu vigoureusement et la cause a été prise en délibéré après que Messieurs les Commissaires eurent entendu plusieurs témoins et les plaidoiries de M. Noël Dorion, procureur de M. Carrier avec Me Alexandre Gélinas de Shawinigan et de Me Léon Lamothé des Trois-Rivières procureur de M. Lambert.

M. Carrier a énoncé plusieurs griefs contre M. Lambert. Il l'a d'abord accusé de violer la loi des véhicules moteurs, les ordonnances de la Commission des Services Publics en deuxième lieu et pour finir les règlements municipaux.

Il prétendit que M. Lambert avait violé la loi des véhicules moteurs et d'avoir violé les ordonnances de la Commission des Services Publics. Il l'accusait encore de lui faire pour les excursions une concurrence déloyale en chargeant des prix inférieurs aux siens.

Il fut question d'excursions au Parc Saint-Michel et au Cap-de-la-Madeleine et de voyages en dehors. Le principal grief que fit M. Carrier à M. Lambert c'est de ne pas avoir produit à la Commission ses polices d'assurances comme le veut la loi. Il l'accusa aussi de ne pas avoir eu durant une certaine période aucune assurance sur certains de ses autobus.

Il accusa aussi M. Lambert de violer les règlements municipaux en faisant le transport de passagers dans les limites de la ville de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

M. Lambert se défendit contre chacun de ses griefs. Si l'on de Shawinigan où il a obtenu une franchise exclusive et d'avoir continué à le faire en dépit des ordres et des avis à lui communiqués par le gérant de la cité.

L'ex-échevin Henri Thiffault meurt au Cap-de-la-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine, 31 — M. Henri Thiffault, qui a été échevin du Cap-de-la-Madeleine pendant quatre ans, est mort hier. Sur la suggestion de son honneur le maire Raoul Rochelle, le conseil, au cours de sa séance d'hier, a adopté une résolution de sympathies à l'endroit de la famille éprouvée.

La ville fera aussi chanter une grande messe pour le repos de l'âme du défunt.

Un faussaire condamné à un mois de prison

Cette sentence a été imposée à Raoul Provencher de Montréal qui a voulu avoir passé de faux chèques.

PRICE NIE

Raoul Provencher, de Montréal, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir passé des faux chèques dans des établissements de notre ville, et a été condamné à un mois de prison — Son honneur le magistrat F. J. Gauthier.

La plainte avait été portée contre lui par le constable Oscar Panette.

C. B. Price, du même endroit, contre qui fut portée une accusation identique, n'a été non coupable, et subira son procès, demain. La plainte fut portée contre lui par le sergent Joseph Bellemare.

Tous deux furent arrêtés, au cours de la semaine dernière. On les accusa d'avoir passé des faux chèques dans un hôtel et dans un magasin de notre ville. Ces chèques étaient fait à l'ordre de la Banque Royale du Canada, McGill College, Montréal.

Les chèques portaient l'estampille de la banque et les initiales du commis.

Un nouveau chanoine à St-Grégoire

St-Grégoire, 31 (D.N.C.) — Son Excellence Mgr J.-S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, a nommé chanoine, M. le curé Charles-Edouard Provencher, de St-Grégoire.

L'investiture du nouveau titulaire aura lieu à St-Grégoire vers le 1er octobre.



Beau et chaud.

Un garçon de 14 ans est condamné à 2 ans d'école de réforme pour s'être emparé d'une automobile

Le malheur, c'est que nos voyageurs, une fois rendus là, ne purent s'en revenir en auto parce que la voiture refusait absolument de fonctionner. Entre temps on avait appris leur frasca à Shawinigan. M. Alphonse St-Onge, propriétaire du Garage St-Vénaux, informa le Capitaine W. Vénaux du poste No 2, de ce qui venait de se passer et tous deux se mirent aussitôt en route pour St-Gérard. Mais en cours de route, ils rencontrèrent les deux jeunes voyageurs qui s'en revenaient à pied. Le capitaine de police n'eut qu'à les questionner.

Un concert de l'Un. musicale de Shawinigan

Shawinigan, 31. (D.N.C.) —Ce soir, à 8.30 heures, l'Union Musicale de Shawinigan donnera, au Parc St-Maurice, son 12ème concert en plein air, sous les auspices de la Brasserie Molson.

Sous la direction du Prof. Ph. Fillion, nos excellents musiciens exécuteront un programme qui sera assurément fort goûté et qui comprendra notamment une marche de Sousa «El Capitan», «Va-

se Mauricienne", d'un jeune compositeur de chez nous, M. Albe-ric Gauthier; une autre marche de Sousa: Semper Fidelis"; "Le Troubadour", de Liebert, comportant un solo de cornet par M. Georges Gosselin, et "Moonlight and Shadows", extrait du film "Jungle Princess", de L. Robin.

**PROGRAMME
O CANADA**

1.— "El Capitan", marche Sousa
2.— "Le Vétéran", ouverture C.F. Thiele
3.— "Vale, Monsieur le Président", marche C.F. Thiele

3. — "Valse insouciante" Albiner Gauthier
4. — "Petit Mélange", pot pourri
de mélodies populaires américaines.
Intermission
5. — "Semper Fidelis", marche
Souza
6. — "Le Troubadour", solo pour
cornet-Solistes: M. Georges
Gosselin.
7. — "Le Mariage de la Rose", in-
tèmezzo. Chs. Lieben
8. — "Moonlight and Shadow" Léon Jessi
9. — Ext. du Film: "Jungle
Princess". L. Robin
Dieu sauve le Roi.

**A l'Unité sanitaire du
comité de Laviolette**

Voici quelles sont les activités de l'Unité sanitaire de Laviolette, du 30 août au 4 septembre 1937.

Il y aura cliniques pour les bébés aux endroits suivants:

Mardi 1^{er} 31 août: Ailmaville.
Mercredi 1^{er} 1^{er} sept.: La Tuque.
Jeudi, 2nd sept.: Ste-Thérèse.
Vendredi, 3rd sept.: St-Georges.

Vendredi soir, il y aura cours de puériculture pour les jeunes filles à St-Jacques des Piles.
L'Infirmière-visiteuse sera à Al-maville lundi et mardi, à Ste-Thécle mercredi et jeudi et à St-Georges, vendredi.

de Shawinigan, M. et Mme J. D. Converse de Shawinigan, M. et Mme Gédéon Leblanc de Shawinigan, M. et Mme Ls A. Cyr de Shawinigan, M. Philippe Fil-ion de Shawinigan, M. Maurice Gignas de Shawinigan, M. Rosa-

re Paquette de Montréal, M. Jules Caron, architecte, de Trois-Rivières, M. Jean-Louis Caron, de Trois-Rivières, Mlle Yvonne Caron de Trois-Rivières, M. et Mme P. H. Laplante de Grand-Mère, M. et Mme Ernest Fleury de Trois-Rivières M. et Mme J. H. Dupuis de Montréal, M. et Mme Jean Bélique de Grand-Mère M. Eugène Guay de Montréal, M. J. Vézina de Montréal, Mme Arthur St-Louis de Shawinigan, et Mlle Jeanne-Rose de Québec, M. Origène St-Pierre de St-Basile, M. et Mme P. Béiveau de St-Jovite, Mlle Claire, Chénier

Shawinigan, M. Joseph Tougas de Verdun, et Mlle Marguerite Fortin de Shawinigan, Mlle Yvonne Fortin de Shawinigan, Mlle Alice St-Louis de Shawinigan, M. P. Chasson de Grand'Mère, Mme G. Provancher de Trois-Rivières, M. et Madame Arthur Rousseau de Trois-Rivières, M. Jean-Charles Ross de Québec, M. et Mme J. A. Pronovost de Shawinigan, Mlle Céline Pronovost de Shawinigan, Mlle

Alice Ginger de Verdun, M. Mlle
Chasson de Verdun, M.
Gabrielle Béliveau de Chasson de
Verdun, M. et Mme T. Chasson de
Verdun, Mlle Marie-Jeanne St-
Pierre de St-Boniface, M. W.
Fortin de Shawinigan, M. B.
dure de Trois-Rivières, M. J. P.
Bissonnette de Montréal, Mlle
Lily St-Louis de Shawinigan, M.
et Mme J. W. Chasson de Grand
Mère, M. Joseph Langlois de
Montréal, M. Georges Bolduc de
Trois-Rivières, M. Jean Allard
de Shawinigan, Mlle Lilliane Bol-
dovin de Shawinigan, M. Gérard
de Shawinigan, M. Ra-

mond Caron de Montréal, M. P.
H. Moisan de Drummondville, M.
Jacques J. Durivage de Montréal,
M. Pierre Trudeau de Montréal,
et plusieurs autres.

Louis conserve péniblement son championnat, aux mains de Farr

Le champion des poids-lourds arrache, de peine et de misère, la victoire au boxeur gallois, qui, suivant les pronostics, était supposé baisser le tapis dès les premières rondes. — Une foule ovationne Tommy Farr qui se lance courageusement et loyalement à l'attaque, du début à la fin. — Le Gallois emporte jusqu'à la dernière ronde. — Farr taloche et résiste à merveille. — Une foule comparativement restreinte de 37,000 personnes.

8 RONDES A LOUIS ET 5 A FARR

Stade des Yankees, New-York. — Le Gallois Tommy Farr, qui n'était pas supposé avoir une seule chance de gagner, a tout obtenu, excepté la décision des arbitres, hier soir, dans la bataille pour le championnat du monde des poids-lourds, battant au cours de laquelle il affrontait Joe Louis, le détenteur de la ceinture. Sa tenue au combat a renversé tous les calculs des connaisseurs. Farr a combattu effectivement durant les quinze rondes. Ce fut une surprise générale.

Louis n'eut pas de réelles difficultés à assurer l'avantage des points qui lui fut accordé unanimement par l'arbitre Arthur Donovan et les deux juges. Pour la première fois qu'il défendait le titre de champion, enlevé, il y a à peine deux mois à Jim Braddock, Louis a rencontré un adversaire plus dur que celui qu'il croyait rencontrer.

Non seulement Farr a surpris les experts, qui l'avaient choisi pour être une proie facile du knock-out, mais il a enthousiasmé une foule comparativement restreinte de 30,000 personnes au plus, qui avaient payé leur entrée au stade.

Louis, en plus de trouver Farr inquiétant pour sa couronne, l'a trouvé endurant au cours des quinze rondes. La "Bombe noire" n'a même pas été capable d'envoyer son adversaire une seule fois au plancher. Lorsque la cloche annonça la fin du match, Louis recula, l'air épuisé, le frapant de ses deux poings.

Louis a déclenché ses plus durs coups, sans être capable de faire autre chose que de bloquer ceux de son adversaire. Le plus gros dommage qu'il a été capable de faire à Farr a été de le faire saigner d'un œil.

En effet, l'aspirant a été blessé à l'œil droit dès le début du match, à la troisième ronde. A la quatrième, le sang coula de ses blessures à l'œil. Lorsque Farr a reçu un crochet de Louis qui le fit, en même temps, saigner du nez, ce qui n'empêcha Farr de continuer à mener durement le combat.

Louis vint près d'envoyer Farr au tapis à la septième ronde. Le champion, qui avait frappé l'aspirant de coups de la gauche, durant les six premières rondes, est devenu plus agressif. Il porta de ses deux poings des coups de la tête de Farr. Tommy fut obligé de ralentir ses efforts, parce qu'il saignait abondamment.

Mais ses jambes trébuchaient et son esprit combattif se refusa à céder à la rafale de coups. Comme question de faits, entre la septième et la huitième ronde, lorsque tout le monde croyait que la bataille allait se terminer, Farr s'est retourné vers ses amis pour dire: "Ne vous inquiétez pas de ça, je suis encore là et mes jambes peuvent me supporter".

C'est exactement ce que Tommy a fait, et d'une manière absolue effective, jusqu'à la fin de la bataille. Farr a commencé la huitième ronde avec un retour au cours duquel il a forcé Louis à battre, plusieurs fois en retraite. Il a forcé Joe à demeurer sur la défensive jusqu'à la fin du match.

Il y eut des différences d'opinion, chez les spectateurs, comme chez les arbitres, au sujet de la distribution des rondes, quoique Louis l'emportait par une bonne marge.

Sur la carte officielle, l'arbitre Donovan a donné à Louis treize rondes, tandis qu'il en donnait deux à Farr. Des deux juges, Kid MacPartland a donné 10 rondes à Louis et 5 à Farr, tandis que Charley Lynch en accordait 8 à Louis et 5 à Farr.



MERCI DE VOTRE PARFAIT RASAGE

POUR UN RASAGE PARFAIT

AVEC MON RASOIR GILLETTE

VOUS AVEZ RASÉ VOTRE TÊTE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

POUR LA DERNIÈRE FOIS

POUR LA SEULE FOIS

Trois-Rivières jouera sa partie la plus importante de la saison

Un homme s'affaisse au stade des Yankees et meurt à l'hôpital

New-York, 31 (P.A.) — M. Harry W. Perlman, un homme de cinquante-quatre ans, faisant partie d'une compagnie de construction, s'est affaibli au stade des Yankees hier soir lors qu'il assistait à un combat préliminaire à celui de Louis-Farr pour le championnat des poids-lourds. Il est mort dans un hôpital des environs. Les médecins ont déclaré qu'il avait succombé à une syncope de cœur.

qu'il peut, devant cette nouvelle attaque et ne cherche même pas à porter un coup. La foule ovationne Farr pour son beau ralliement. Ronde à Farr.

SEPTIÈME RONDE Les deux pugilistes échangent des coups de la gauche. Farr se montre très agressif, mais voit son attaque bloquée par deux coups de la gauche, que Louis lui porte à la tête. Louis manque un solide crochet de la gauche mais atteint Farr en le forçant à courir d'un coin à l'autre de l'arène. Tommy ne réussit pas à se protéger assez tôt, et d'un coup de la gauche, Louis fait saigner les blessures de l'aspirant. Farr se fâche et cherche à les deux pugilistes échangent de courts coups de la gauche à la tête. Louis s'échauffe et porte des coups des deux mains. Le champion est sans merci pour son adversaire. La tête de Farr n'est plus qu'un masque saignant. L'aspirant continue toujours à se battre avec courage. Juste avant le son de la cloche, Louis porte un dur crochet de la droite. La foule ovationne Farr qui retourne dans son coin.

HUITIÈME RONDE Tommy contourne le champion au centre de l'arène. Les deux boxeurs se livrent à des coups de la gauche. Farr envoie le coup de champion, avec un coup inoffensif de la gauche. Il continue son attaque et réussit des coups de la gauche, pendant que le champion se défend et cherche à l'ouverture. Ce dernier frappe au corps et recule prudemment, tandis que l'aspirant commence une nouvelle attaque. Louis frappe par trois fois la figure de Farr, le forçant à reculer. Louis porte une série de coups de poing, portant une série de coups de la gauche à la tête du champion. La foule est en délire, quand Farr force le combat et fait un autre grand ralliement. Tommy sourit à ses seconds, lorsque ces derniers lui essuent la figure.

Ronde à Farr.

NEUVIÈME RONDE Comme ils se rencontrent au centre de l'arène, Tommy prend des coups de la gauche de Louis. Tommy commence à enfoncer Louis avec son poing, mais Farr riposte avec des coups des deux mains à la tête du champion. Farr force Joe à céder du terrain, le forçant des deux mains au centre de l'arène, alors que Farr essaie, mais en vain, de percer la défense du champion. Joe continue à se servir de crochets de la gauche. Tommy fonce, tête basse, et applique un dur coup de la droite au corps, tandis qu'un deuxième effleure le menton du noir. Louis riposte avec un dur coup à la tête, qui ouvre une entaille profonde à l'œil droit de Farr. Le sang coule librement tandis que Farr se retire dans son coin.

Ronde à Louis.

QUATRIÈME RONDE Farr s'avance, replié sur lui-même, et porte un court coup au corps, en enlaçant le negro. Louis intercepte la plupart des coups de l'aspirant et porte un grand coup de la gauche. Farr réussit un coup au menton, mais Joe ne sourcille même pas. Il s'occupe méthodiquement de son travail de démolition. Louis attrape Farr avec une demi-douzaine de coups et n'en reçoit aucun en échange. Tommy continue tout de même à forcer le combat, mais ses coups ne portent pas, parce que son attaque est mal dirigée. Après plusieurs feintes, Louis atteint l'aspirant avec un crochet de la droite. Ronde à Louis.

CINQUIÈME RONDE Louis porte trois coups de la gauche à la tête. Farr contourne le champion, au centre de l'arène et manque des coups de ses deux mains. Louis recommence à porter une série de coups de la gauche à la tête de l'aspirant. La foule s'élève et réclame plus d'action. Louis évite un long coup de la droite et secoue l'aspirant avec un solide coup à la tête. Tommy porte un dur coup de la droite à la tête du champion et reçoit en retour, deux terribles coups de poing. L'aspirant saigne abondamment des deux yeux. Joe enfoncé sa gauche dans le corps de Farr qui recule tout désespéré. Tommy riposte du mieux qu'il peut, mais le champion n'a aucune difficulté à arrêter son élan. Ronde à Louis.

SIXIÈME RONDE Farr recule et lève l'épaule gauche, pour se protéger le menton. Il manque des coups de la gauche, avant de réussir à placer un coup au menton du champion. Joe sourcille et force son adversaire à reculer. Tommy ne se protège plus; il s'avance, pour porter une série de coups des deux mains. Il s'en tire sans dommage. La foule rit de joie, quand Farr réussit à porter des coups des deux mains à la mâchoire du champion. L'aspirant réussit à se frayer un chemin avec sa gauche, et cette nouvelle attaque mystifie complètement le negro. Joe se protège du mieux

Farr ne veut pas contester la décision des arbitres

Le vaincu d'hier n'essaie pas non plus de trouver des prétextes à sa défaite, laissant à d'autres le soin de penser ce qu'il voudront de la décision. — Il se comporte en gentleman.

GLANURES ET MENUS FAITS

Stade des Yankees, New-York. 31. P.A. — Tommy Farr a refusé, après la bataille d'hier soir, de donner des prétextes à sa défaite ou de contester la décision qui laissait à Joe Louis son championnat mondial à la boxe.

"Ce que je pense de la décision?" a dit Tommy, après le combat. Je n'ai rien à dire sur cette décision. Je vous laisse cette tâche. Je ne veux pas qu'on pense que j'ai voulu trouver des prétextes à ma défaite.

Tommy Farr s'est acquis une tranche de \$60,000, de profits à la bataille d'hier. Il sort de ce combat avec un prestige considérablement grandi.

Il a été blessé au majeur de la

Ernie-S., vainqueur aux courses sous le harnais à Sherbrooke

Sherbrooke, 31 (P.C.) — Le cheval Ernie-S., dont le propriétaire est M. J. T. Beaudin, de Thetford-les-Mines, a été vainqueur aux courses sous le harnais qui ont eu lieu lors de l'ouverture de la 31e exposition de Sherbrooke, hier. Il faisait partie de la classe 230. Le cheval Twilight Dale, de Guy Tillotson, de Coaticook, Qué., s'est classé premier dans la classe 230. Il était suivi de Barbara Gratton, de la ferme Giguère.

main droite au cours de la quatrième ronde, mais sa tenue au combat n'a rien laissé apparaître de la chose. Le doigt blessé saignait abondamment, lorsque les bandages ont été défaits après le match.

Louis est sorti du combat avec une bosse au-dessus de l'œil droit.

L'effort valeureux de Farr à la dernière ronde a précipité une foule en délire au pied de l'aspirant. Mais cet effort ne pouvait ajouter grand-chose.

Farr était plus pesant que son adversaire, pesant 204 livres et demie, tandis que Louis en pesait 197.

Le La Pérade vainqueur du Gouin Lumber

L'équipe de Ste-Anne défait l'équipe trifluvienne au score de 4 à 2, à La Pérade.

LA JOUTE

Ste-Anne de La Pérade, 31. (D.N.C.) — Le club La Pérade a défait, au score de 4 à 2, le Gouin Lumber, l'équipe locale s'est montrée une seconde fois supérieure à l'équipe trifluvienne, devant une foule nombreuse qui était venue applaudir aux efforts des nôtres.

Une large part du succès obtenu revient à bon droit à Henri Labrecque, le lanceur. Il fut épaulé dans la boîte en comptant 15 retraits au bâton en 9 manches. Leleau du Gouin Lumber n'en prit que 6 en 8 manches.

Dès la première manche Labrecque rendit ses supporters, en éliminant de suite deux hommes alors qu'il y avait un coureur au bâton et aucun mort. A la deuxième manche, Labrecque accomplit une nouvelle prouesse qui enthousiasma la foule, c'était le tour, au bâton, du meilleur frappeur J. Guy. Trois balles de suite lui furent envoyées, mais elles furent suivies de 3 prises en règle... impossibles à toucher.

Les locaux quand vint leur tour au bâton, jouèrent à merveille. Labrecque frappa un coup sûr, Clément Rompré put aussi prendre son but, et le lanceur trifluvien, qui fit sa motion mais n'envoya pas immédiatement la balle, se vit voler le troisième et le deuxième buts. R. Lafleur et A. Caron, qui vinrent ensuite au bâton, firent compter leurs deux coéquipiers.

Un erreur du La Pérade permit à la troisième, d'atteindre le marbre.

A la 4ème, le Gouin Lumber passa tout près de scorer alors que 3 hommes étaient sur les buts, et un seul éliminé, tous les locaux réussirent à empêcher d'égaliser les points.

André Caron, à la 5ème manche frappa un coup qui lui permit de prendre son but et vola son deuxième but. Gaston Grimaud, connaît ensuite un deuxième permettant de compter le troisième point. Un beau coup de R. Tessier permit à G. Grimaud d'avancer au 3ème, et Clément Rompré frappa une balle volante au champ centre. Grimaud se sauva vers le marbre qu'il put atteindre avant la balle.

Toujours vaillants, les Trifluviens purent compter un nouveau point à la 7ème manche et vinrent à un cheveu d'en compter plusieurs autres, mais, en dépit de leurs beaux efforts, trois hommes moururent sur les buts.

Détail des manches: La Pérade 020 020 000—4 10 3 G. Lumber 001 000 100—2 10 1

Arbitre: J. Bellisle, des Trois-Rivières, et G. Ballanger, de La Pérade. Le La Pérade commença, dimanche prochain, la série.

Von Cramm et Henner Henkel décrochent le championnat

Les meneurs

Les deux Allemands sont les premiers étrangers à gagner le championnat des doubles au tennis aux Etats-Unis, depuis 1919.

A LONGWOOD

Medwick,	119 479 95 187 390
Gehring,	108 421 107 161 383
P. Waver,	119 479 78 182 380
Pirates,	119 445 109 164 369
Gehrig,	81 258 31 94 364
Hartne,	113 475 120 171 360
Cubs,	
DiMaggio,	
Yankees,	

LE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE
New York 004 000 000—4 13 0
Detroit 310 000 100—5 11 0
Gomez, Coffman, Pearson et Dickey, Auker et York.
Washington 020 004 000—8 9 1
Cleveland 300 002 001—12 4 1
Hollingsworth, Schott et Ferris.
Hudlin, Whitehill, Galehouse et Sullivan.

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 000 003 000—3 4 1
New York 003 010 000—4 10 2
Hollingsworth, Schott et Ferris.
Hudlin, Whitehill, Galehouse et Sullivan.

JOUTES DU SOIR
Montréal 000 010 010—2 6 1
Buffalo 200 000 010—3 9 2
Chapman et Kies; Ash et Phillips.
Rochester 002 020 000—4 9 2
Toronto 101 010 000—3 9 1
Moore et Poland; Davis et Hogan.

LES CIRCUITS
Les coups de circuit d'hier, Ott McCarthy, Giants, Greenberg, York, Tigers, chacun un.
Les meneurs: DiMaggio, Yankees, 28, Fox, Red Sox, 32, Gehrig, Yankees, 30, Greenberg, Tigers, 30, York, Tigers, 28, Ott, Giants, 28, Medwick, Cardinals, 27.
Ligue américaine 654, Ligue Nationale 522, Total 1,176.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

LES CIRCUITS
Londres, 31. — P.A. — Le War Office annonce qu'il a augmenté de trois ans la limite d'âge des recrues dans toutes les unités de l'armée. Le nouveau règlement permettra d'engager des hommes de 18 à 28 ans, au lieu de 18 à 25.

Brooklyn, Mass. 31 (P.A.) — Le baron Gottfried Von Cramm et Henner Henkel, d'Allemagne, ont été les premiers étrangers à gagner le championnat des doubles de tennis aux Etats-Unis, depuis 1919, en défaisant hier les deux détenteurs du titre, Don Budge et Gene Mako à Longwood. Le score s'est réparti comme suit: 6-4, 7-5, 6-4.

New York, 31 (P.A.) — Don Budge et Alice Marble, les as de tennis américains, ont eu une tenue sensationnelle et ont été les favoris en vue des championnats nationaux des simples qui se sont ouverts jeudi dernier pour être disputés en finale, le 11 septembre.

Mais, pour leur faire concurrence dans leur course au championnat, Don Budge et sa compagne ont été les plus représentatifs des joueurs internationaux.

Deux Canadiens, dont deux hommes et trois femmes, sont inscrits. On s'attendait à l'entrée de Bob et Alice Marble, mais le médecin l'a empêché de plus jouer au tennis, cette année, à cause d'une blessure à l'épaule.

Dix-sept joueurs, à part Budge, sont inscrits dans la section des hommes, huit sont américains et dix, de l'étranger.

LA FETE DU TRAVAIL
De nombreux prix seront décernés aux gagnants des tournois ou comme prix de présence. Voyez ces prix dans les vitrines de

MENARD & CLOUTIER
Désireux de témoigner, d'une manière concrète, leur appréciation aux membres de l'Union internationale qui célébreront lundi le 6 septembre, la Fête du Travail d'une manière grandiose, en ville et sur le terrain de l'Exposition, MM. Ménard & Cloutier, marchands de confection de la rue Notre-Dame, ont décidé de donner plusieurs prix de présence lors du festival au terrain. Un complet Semi-ready d'une valeur de \$25, un chapeau Crêpe, valeur de \$5.00. Trois chemises B. V. D., valeur de \$5., et six paires de chaussettes B. V. D., d'une valeur de \$6.00.

Ces prix ne sont que quelques-uns de ceux qui seront alors distribués. Qu'on ne manque pas de les voir exposés dans les vitrines du magasin Ménard & Cloutier, 1486 rue Notre-Dame.

Des billets donnant droit à ce tirage au sort seront donnés avec chaque vente d'ici samedi soir, par MM. Ménard & Cloutier. (fr.)

Ce soir, à six heures moins un quart, au terrain de l'exposition lorsque Sherbrooke fera sa dernière visite dans notre ville. — De l'issue de cette rencontre dépendra probablement la présence de notre équipe dans les éliminations en vue du championnat de la ligue provinciale. — Le président M. Jean Barrette n'a pas rendu hier, sa décision sur le cas de Pickering et ce dernier sera à son poste.

HARRIS CONTRE LEFTY JOYCE
Le club Trois-Rivières en s'attaquant ce soir à six heures moins un quart aux bas blancs de Sherbrooke entreprend la plus importante partie de la saison car de l'issue de cette partie dépendra probablement si le club local aura sa place dans les éliminations qui commenceront dimanche prochain ou si la saison de baseball se terminera jeudi prochain par la visite du club Sorel.

Occupant ce midi la quatrième position dans la Ligue Provinciale avec une avance d'une demie-partie sur Granby, et en arrière de Sherbrooke par une fraction de manche, les joueurs locaux tenteront ce soir l'impossible afin de passer en avant des Sherbrookiens tout en se débarrassant pratiquement du club Granby.

Le gérant Herbie Moran était encore décidé ce matin au sujet de son lanceur de ce soir mais il est évident que son choix se fera entre Jack Harris et Connie O'Leary. Harris s'est comporté de si brillante façon contre Drummondville et Sherbrooke la semaine dernière qu'il sera probablement appelé à occuper le poste de lanceur principal pour l'importante rencontre de ce soir tandis que Connie se tiendra prêt à lui prêter main forte. Les joueurs locaux ont eu hier après-midi une longue pratique au bâton contre les lanceurs locaux en vue de se familiariser à frapper les frondes du fameux Lefty Joyce qui sera ce soir le lanceur du représentant Hammond de Sherbrooke.

Le club visiteur sera au grand complet et plus agressif que d'habitude car une défaite ce soir l'éliminerait pratiquement des séries étant donnée la tâche ardue des Sherbrookiens d'ici la fin de la semaine alors qu'ils rencontreront Sorel deux fois et Drummondville une fois.

Les joueurs locaux seront aussi tous sur le pont prêts à défendre leur navire menacé. Chris Pickering dont le cas n'a pas été réglé hier soir par le Président Bellerose sera au premier but et aidera considérablement les nôtres à l'offensive.

La partie commencera à cinq heures et quarante cinq et sera menée rondement afin de jouer si possible les neuf manches. Les billets réservés sont comme d'habitude en vente jusqu'à quatre heures au magasin Corona, 1288 rue Notre-Dame, Téléphone no. 284.

POSITION DES CLUBS
Sorel 35 21 504
Drummondville 35 22 404
Sherbrooke 30 26 388
Trois-Rivières 31 27 384
Granby 30 27 328
Panthers 10 47 175

PARTIES DE CE SOIR
Granby à Drummondville.
Panthers à Sorel.
Sherbrooke à Trois-Rivières. (54 h.)

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total 2
Total 3

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total 2
Total 3

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total 2
Total 3

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total 2
Total 3

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total 2
Total 3

Le club Wabasso espère bien reprendre le dessus sur le Trois-Rivières et conserver le championnat de la ligue de la cité.

Voici le résultat de la première rencontre:
Wabasso VS Trois-Rivières
E. Guilbert 1
L. Hains 0
E. Pallé 1
A. Boivin 0
J. Morris 1
P. Piché 1
S. Mélançon 1
E. Guilbert 1
R. Roy 0
S. Mélançon 0
R. Giroux 1
Total

NOS COURRIERS

Ste-Jeanne d'Arc

BAPTEME
M. et Mme Hilarion Boulé (Cécile Lupien) sont les heureux parents d'une fillette qui a reçu au baptême les prénoms de: Marie Huguette, Carmen, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Lussier, grands-parents de l'enfant Porteur, Mme Aster Boulé grand-mère du bébé. Félicitations MARIAGES

Dernièrement M. J. Rousseau St-Marc, Shawinigan épousait Mlle Juliette Boulanger, fille de Mme Vve Eugène Boulanger. M. Adolphe Hébert, fils de M. Clément Hébert, fils, Mlle Céline Lord, fille de M. Joseph Lord. M. Raoul Lord, fils de M. Joseph Lord, Mlle Reina Hamelin, fille de M. Wilfred Hamelin, Mont-Carmel.

M. Roméo Beaumier, fils de M. Alphonse Beaumier, Mlle Germaine Duroit, fille de M. Hormidas Duroit. M. Théophile Morand, fils de M. Wilfrid Morand, Mlle Gagné Trois-Rivières.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés. Reproduction d'un grand film parlé, "Les Misérables". La semaine dernière les Rév. Frères St-Gabriel de St-Stanislas ont donné à notre salle paroissiale un grand film parlé en 12 rouleaux. Les Misérables, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre qu'il y ait eu de la littérature française, Victor Hugo. Il y eut aussi, violon et chant par des musiciens de la paroisse, et par M. Tassier, grand-père de l'enfant des Frères St-Gabriel.

Cette soirée donnée au profit des oeuvres paroissiales a rapporté un franc succès. **NOTES PAROISSIALES**
M. Rodolphe Dupont, Lac Ste-Jean en promenade chez M. Ernest Morand et chez tous ses autres parents.

M. et Mme Pierre Labossionnière, Mme Vve Emilie Ricard, Mlle Antoinette Picard, tous de Providence E.U., ont visité M. et Mme Alphonse Beaumier. M. et Mme Rachel Lupien et Carmen Coumbre en retraite fermée récemment.

Mme Hormidas Jourdain en pèlerinage à Ste-Anne de Beauport la semaine dernière. M. et Mme J.-P. Tremblay à la Gaspésie dernièrement.

Dernièrement M. et Mme Louis Dupont ont accompagné leur fille Marielle dans un voyage à Montréal où cette dernière ainsi que Mlle Lucille Sigmon suivront des cours de vacances à l'Institut Pédagogique durant un mois.

M. et Mme Marie-Blanche et Gabrielle Robitaille en promenade à Yamachiche la semaine dernière et en pèlerinage à Montréal dernièrement.

M. et Mme Jérémy Guillemette, Louiseville passent quelques jours chez M. et Mme Lucien Trudel. M. et Mme Hélène, Alma, Blanche Levasseur et Dora Bourque et MM. Arthur Levasseur et Armand Martel à l'oratoire St-Joseph et Mlle Levasseur et M. Arthur Levasseur ne passage à Québec dernièrement.

M. et Mme Jourdain, Louiseville visitent son père M. Zotique Jourdain et M. Louis Dupont. M. et Mme E. Mongrain, Grand-Mère chez MM. Omer et Etienne

YEUX ECLAIRCIS



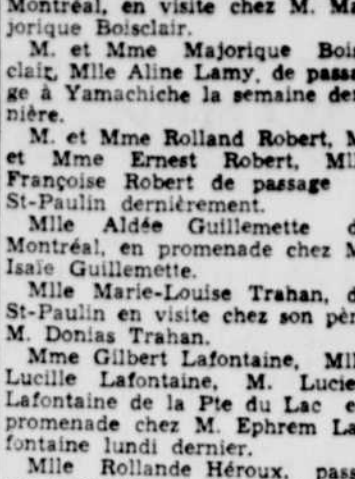
EYE-GENE

PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE
Au pèlerinage annuel de la bonne Ste-Anne quelques paroissiens s'y rendirent. M. le curé A. Denoncourt, Mmes A. Verville, Ern. Provencher, Mlle Eva Levasseur, Marguerite Jacques.

M. et Mme Hector Gélina, passent quelques jours à Yamachiche chez MM. Henri Carboneau et Joseph Gélina. M. et Mme Dionis Noël, M. Roland Robert, Mme Dionis Noël, Mlle Edouard Guillemette, Mlle Jacqueline Noël à Québec la semaine dernière.

M. et Mme Cécile Gélina, Mlle Angèle Gélina à St-Barnabé dernièrement.

LES PATRONS DU NOUVELLISTE



Une jeune fille ou une dame élégante n'a jamais trop de bijoux. Faites celle-ci, le modèle est très joli.

Patron No 3013, se fait pour 14, 16, 18 et 20 ans, 32, 34, 36, 38 et 40 ans de buste.

Toute demande doit être adressée comme suit: Dépt des Patronnes, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Prier de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi.

Les principales solistes au cours de la cérémonie furent MM. Ernest Baril, Em. Bérubé, Jean René Beauchesne, Louis Baribeau, maître de chapelle.

Ont assisté aux funérailles ses enfants: M. et Mme Antonio Baril, M. et Mme Jos Deshaies, de Ste-Marie de Blandford, M. et Mme Henri Leblanc, M. et Mme Hervé Baril, M. et Mme Alina Baril, M. et Mme Rose et Alina Baril, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Hector Trottier, M. et Mme Valérie Saint-Laurent, M. et Mme Freddy Bellefeuille, M. et Mme Donat Cloutier, M. et Mme Oscar Baril, M. et Mme Ludger Baril, M. et Mme J. Blais de Princeville, Révérend Sœur Baril, née Marie-Ange, des SS. Grises de Nicolet, M. et Mme Ernest Mailhot, M. Norbert Duguay, Nico-

LES PATRONS DU NOUVELLISTE



let, autres parents: Roméo Beauchesne, Sainte-Marie, Blandford, Wilby Mailhot, Bernadette Cloutier, M. Trottier, Ferdinand Beauchesne et ses deux filles religieuses chez les SS. du Saint Nom de Jésus-Marie, de Montréal, Révérend Sœur Annette-Marguerite, en mission à Contre-Coeur, et Révérend Sœur Fernande-Marie, en mission à Sherbrooke. Nous remercions aussi M. et Mme Henri Bilodeau, Brigitte Bilodeau, M. et Mme Edouard Houle, Damien Turcotte, M. et Mme Conrad Turcotte, M. et Mme Samuel Rheault, Albert Rheault, M. et Mme Lucie Rheault, M. et Mme Joseph Beaudet, Armand Poussin, M. et Mme Wilfrid Carignan, M. et Mme J. B. Carignan, Mme Eugène Fontaine, Mme Léonard Mercier, M. et Mme Anselme Dubord, M. et Mme Ludger Marchand, M. et Mme J. Beaudet, Mme Maurice Carignan, M. et Mme Dieu-donné Houle, M. et Mme Louis Lemarier, M. et Mme Omer Levasseur, Mme Albert Mailhot, Marcel Levasseur, M. et Mme Edmond Tourigny, Rodolphe Rheault, M. et Mme J. Arthur Beauchesne, Aurèle Mailhot, Léopold Poisson, Henry Genest, M. et Mme David Beaumier, M. et Mme Louis Provencher, Mme Onésime Cadotte, Armand Dumont et grand nombre d'autres.

Rév. Sœur Annette-Marguerite des SS. de Saint-Nom de Jésus et Marie en mission à Contre-Coeur et Rév. Sœur Fernande-Marie en mission à Sherbrooke, en promenade chez leurs parents M. et Mme Ferdinand Beauchesne.

Rév. Sœur Sainte-Delphine des SS. de l'Assomption visite sa mère Mme Honoré Petit.

M. et Mme Victor Durand, Mlle Edna Durand ne voyage à Sherbrooke dernièrement.

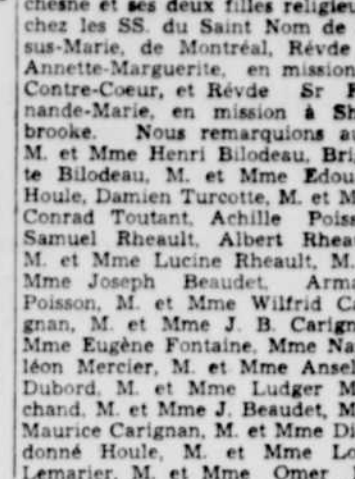
M. et Mme Françoise Baril de Montréal actuellement en vacances chez son père M. Arthur Baril.

M. et Mme Rose Bérette de Montréal en vacances chez son père M. Johnny Bérette.

M. et Mme Rose-Aimé, MM. Jean-Maurice et Benoit Mailhot actuellement en promenade chez M. et Mme Gérard Demers de Ste-Cécile de Lévis.

M. et Mme Albert Durand, M. et Mme J. A. Trempe des Trois-Rivières en promenade chez M. et Mme Victor Durand.

CHIC MARIAGE



Dernièrement fut béni en l'église paroissiale de Charette le mariage de Mlle Hélène Gélina, fille de M. Herménégilde Gélina de Charette à M. Florimond Bourassa, fils de M. Arthur Bourassa de Grand-Mère.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Raoul Lamy, curé de la paroisse.

M. Herménégilde Gélina accompagnait sa fille et M. A. Bourassa servait de témoin à son fils.

La mariée portait une toilette de satin blanc, voilette et accessoires blancs. Son bouquet se composait de lys et de muguet.

Le marié portait un complet bleu marine, chapeau et gants gris.

Pendant la messe un magnifique programme de musique et de chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles du village sous la direction de Mlle Annette Ricard, M. l'abbé Henri-Lemire, vicar à St-Barnabé, violoniste et Mlle Laura Ferron de St-Barnabé organisèrent rendirent très bien de jolis morceaux d'entrée et de sortie.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme Herménégilde Gélina. Etaient présents M. et Mme Florimond Bourassa, M. et Mme Herménégilde Gélina, M. et Mme Arthur Bourassa de Grand-Mère, M. et Mme Alexandre Desaulniers, de St-Barnabé, M. et Mme Louis-Philippe Plourde de Shawinigan, M. et Mme Léon Gélina de Sullivan, M. et Mme Henri Lemire, Mlle Léonette Gélina, de Charette, Mlle Gertrude Desaulniers de St-Barnabé, Mlle Léda Gélina, Auréa Bourassa, Antoinette, Rosalida, Laurette et Jeanne Bourassa de Grand-Mère, M. et Mme Gélina de Sullivan, MM. Eugène Desaulniers, Albertino Bourassa, Antonio Gélina, Omer Gélina, Mlle Régina St-Cyr, de Montréal, Mlle Annette Lacombe, Mlle Annette Ricard, de Charette, Mlle A. Poupard de Montréal, Mlle Laura Ferron de St-Barnabé, Mlle Lucille Villeneuve, M. Florido Bourassa, Mlle Cécile Gélina de Grand-Mère, M. Bernard Pellerin, de St-Barnabé, Mlle Estelle Boucher, Charles Desaulniers, M. et Mme Albert Gélina, M. et Mme Gédéon Gélina, M. et Mme Victor Gélina, M. Donat Vincent de Grand-Mère, M. Georges-Etienne Matteau de Charette, M. Henri-Paul Villeneuve de Charette, M. O. Desjardets de Ste-Clotilde, M. Séverin Lamy de St-Barnabé, Mlle Gertrude Diamond de St-Barnabé, M. René Gélina de Montréal, M. Roland et Jacques Diamond de St-Barnabé, Mlle Huguette Bourassa, des Trois-Rivières, Mlle Noëlle et Yvonne Gélina, de Charette.

Après la réception M. et Mme Bourassa partirent en voyage. Ils visiteront St-Philippe d'Argenteuil, Sherbrooke, St-Jean d'Iberville, etc. Pour voyage Mme Bourassa portait un costume d'été bleu couronné, chapeau et accessoires bleus, parures de fitch.

Au retour de leur voyage les nouveaux époux habiteront Gr. Mère. Ils requerront de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de bonheur. **BAPTEME**
M. et Mme Armand Marcouiller (Hélène St-Yves) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Pauline, Hermance.

Parrain et marraine M. et Mme Gédéon St-Yves grands-parents de l'enfant. Porteur, Madame G. St-Yves.

VA ET VIEN
Mlle Régina St-Cyr de Mont-

Charrette



réel de passage chez M. et Mme Herménégilde Gélina de Charette.

M. et Mme Georges Sansegret de Joliette passent la fin de semaine chez M. et Mme Orlas Lafontaine.

M. et Mme Raymond Gélina et leur bébé Jean de passage à Shawinigan dernièrement.

Mlle Gabrielle Lapolice de Grand-Mère pour quelque temps à Charette chez des parents.

Mme Jacques Ricard de Grand-Mère passe la semaine chez son père M. Joseph De Charette.

M. et Mme Yvette, Constance, Alida et Claire Lacombe, MM. Georges Lacombe et F. Déziel de St-Elie en visite chez Mlle M.-Ange Boisvert dernièrement.

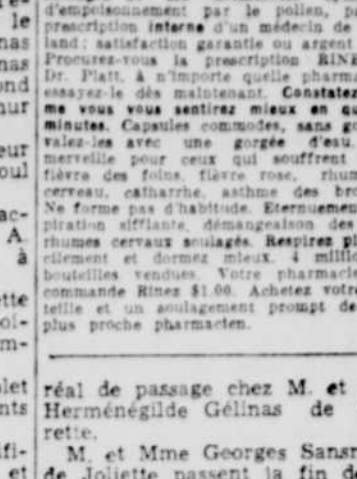
Mlle Brigitte Desaulniers de Shawinigan en promenade chez M. A. Boisvert ces jours derniers.

Mlle Marthe Lafontaine et Suzanne Sanschagrin passent la semaine à Joliette chez M. et Mme Georges Sansegret et M. et Mme Arthur Hébert.

M. et Mme F. Lafleur, ainsi que Mlle Laurette Beauchemin de Montréal passent quelque temps chez M. et Mme F. X. Beauchesne, M. et Mme F. X. Beauchesmin, M. et Mme Alphonse De Charette et leur famille passent quelque temps à St-Elie à leur chalet d'été.

M. et Mme Léonard Diamond (Juliette Villeneuve) sont revenus dernièrement de leur voyage de noces. Ils demeureront maintenant à Charette.

FIEVRE DES FOINS



En quelques heures vous pouvez être soulagé de ces détestables symptômes d'empysemement par le pollen, par la prescription interne d'un médicament de Cleveland, satisfaction garantie ou argent remis. Procurez-vous la prescription RINEX du Dr. Platt, à l'importante pharmacie et essayez-le de maladeux! Constatez comme vous vous sentirez mieux en quelques minutes. Capable, sans goût, s'avalant avec une gorgée d'eau. Une merveille pour ceux qui souffrent de la fièvre des foin, fièvre rose, rhumes de cerveau, catarrhe, asthme des bronches. Ne forme pas d'habitude. Eternellement, respiration saine. Votre pharmacien recommande RINEX \$1.00. Achetez votre bouteille et un antidépresseur prompt de votre plus proche pharmacien.

réel de passage chez M. et Mme Herménégilde Gélina de Charette.

M. et Mme Georges Sansegret de Joliette passent la fin de semaine chez M. et Mme Orlas Lafontaine.

M. et Mme Raymond Gélina et leur bébé Jean de passage à Shawinigan dernièrement.

Mlle Gabrielle Lapolice de Grand-Mère pour quelque temps à Charette chez des parents.

Mme Jacques Ricard de Grand-Mère passe la semaine chez son père M. Joseph De Charette.

M. et Mme Yvette, Constance, Alida et Claire Lacombe, MM. Georges Lacombe et F. Déziel de St-Elie en visite chez Mlle M.-Ange Boisvert dernièrement.

Mlle Brigitte Desaulniers de Shawinigan en promenade chez M. A. Boisvert ces jours derniers.

Mlle Marthe Lafontaine et Suzanne Sanschagrin passent la semaine à Joliette chez M. et Mme Georges Sansegret et M. et Mme Arthur Hébert.

M. et Mme F. Lafleur, ainsi que Mlle Laurette Beauchemin de Montréal passent quelque temps chez M. et Mme F. X. Beauchesne, M. et Mme F. X. Beauchesmin, M. et Mme Alphonse De Charette et leur famille passent quelque temps à St-Elie à leur chalet d'été.

M. et Mme Léonard Diamond (Juliette Villeneuve) sont revenus dernièrement de leur voyage de noces. Ils demeureront maintenant à Charette.

Coupons

MADAME, NOTEZ BIEN

Pour les écolières:
OTTOMAN noir, 54 pous jusqu'à \$1.45 la verge.
CREPE de laine noir.
BROADCLOTH noir pour tabliers, jupons, etc.

Pour les écoliers:
BROADCLOTH à chemises, pour garçons.

Mlle IRENE DUBOIS
93, RUE DU PLATON

Aout 21-Sept 24

SAINT-SEVERE

VA ET VIEN
Mlle Germaine Gélina, Mlle Marguerite Guillemette, M. Charles Gélina, Mlle Monique Deshaies, Mlle Noëlle Gélina, Mlle Florette Gélina, tous de Montréal, étaient en visite chez des parents, dimanche dernier.

M. et Mme Félix Lavergne de Montréal chez des parents dimanche dernier.

M. Théophile Boisclair de St-Léon en visite chez son père, M. Maurice Boisclair.

M. Eugène Trahan et M. Dionis Noël, de passage à St-Paulin, dimanche dernier.

Mlle Monique Boisvert passe une quinzaine chez sa sœur Mme Alcide Déziel, à Joliette.

M. Lorenzo Dupont, M. Antonio

FOURURES

Madame, vous serez ravie de visiter nos trois départements.

1-Manteaux de fourrures en Sval d'Hudson, Chat sauvage, Broadtail, Martre, vison, etc.

Les styles les plus en vogue réalisés sur des fourrures d'une qualité irréprochable.

2-Manteaux de drap, garnis de fourrures de toutes sortes.

3-La plus considérable variété de chapeaux qui soit. Styles novateurs.

Apportez-nous vos manteaux ou collets de fourrure pour réparation parfaite.

Salon de Bea

1514 Notre-Dame. Tél. 1325

Aout 28, 29, 30, 31, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31

DR GUY LATOUR

Ex-interne des Hôpitaux de Montréal

Assistent étranger des Hôpitaux de Paris

Ancien médecin de Sainte-Anne de la-Pérade

Spécialité:
Coeur et Pouxmons

Appareils électriques:
Radiologie,
Radiothérapie.

Appareil spécial pour le coeur.

HEURES DE BUREAU:
10 heures à 12 heures - 2 heures à 5 heures - 7 heures à 8 heures

à 1242, rue Hart. Tél. 539

19-21-23-25-27

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle de perception de la taxe d'eau de la Cité de Trois-Rivières, pour le terme commençant le 1er septembre 1937 et expirant le 31 décembre 1937, est maintenant complété et déposé au bureau du soussigné.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la taxe d'eau sont requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, d'hui au 15 septembre prochain.

Tout paiement devra être fait en argent ou par chèque dûment visé par une banque à charte.

Le Trésorier de la Cité,
JACQUES DENECHAUD.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières,
le 31 août 1937.

VUS PAR LE CAMERA

Voici Mike Jasmin, professeur d'équitation bien connu, montrant à ses élèves comment il faut se tenir à cheval. "Certainement que j'aime à manger", dit Mike, "et j'aime aussi la Bière Black Horse, qui facilite ma digestion. Et croyez-moi, après une journée à cheval, c'est une bière comme cela qu'il me faut! Aussi, je ne crains pas de dire que la Bière Black Horse est très bonne pour la digestion".

LA BIÈRE BLACK HORSE

Bonne pour la digestion

